

PROCÈS-VERBAUX 2017

CONSEIL D'ADMINISTRATION ET ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Table des matières

INDEX.....	2
CA-1, 17 janvier.....	5
CA-2, 7 février.....	11
CA-3, 7 mars.....	19
Assemblée spéciale 1, 4 avril.....	23
Assemblée spéciale 2, 4 avril.....	25
Assemblée générale – 4 avril.....	26
CA-4, 6 juin.....	31
CA-5, 5 septembre.....	37
CA-6, 10 octobre.....	45
Assemblée spéciale 3, 10 octobre.....	50
CA-7, 7 novembre.....	52
CA-8, 5 décembre.....	57

INDEX

Assemblée générale

- Rapport annuel et États financiers 2016, [préparation](#), [dépersonnalisation](#), présentation AGA [Rapport](#), et [États financiers](#), [adoption Rapport](#), [Adoption États](#)
- Rapport annuel 2017, [préparation](#)

Budget de fonctionnement

- Frais de secrétariat [janvier](#) 85 \$, [février](#) 105 \$, [mars](#) 105 \$, [avril](#) 85 \$, [juin](#) 105 \$, [septembre](#) 85 \$, [octobre](#) 85 \$, [novembre](#) 85 \$, [décembre](#) 85 \$
- Frais de registraire [34](#) \$
- Frais d'abonnement à MonMontcalm, [287](#) \$
- Frais de reproduction [23,88](#) \$, [95](#) \$
- Demande de budget [1 497](#) \$

Comités du conseil de quartier

- Bibliothèque, [création et budget de 100 \\$](#); [lien avec le CA](#), [copie papier et dépôt numérique](#), [75 documents](#); [Frais de 95 \\$](#); [relève](#)
- Comité de mobilité durable, [rencontre 23 janvier](#), [suivi](#), [Rapport final](#), [consultation mobilité durable](#), [pertinence du comité](#), autorisation du CA pour la [préparation d'un mémoire sur la mobilité durable](#), [mémoire 96](#), [dissolution](#)
- Réseau de bénévoles, [création](#);

Consultations, Informations, Sondages - Ville de Québec

- Consultation sur la mobilité durable, [information et sondage en ligne](#), [mémoire 61](#) du Regroupement des conseils de quartiers, [mémoire 96](#) du Comité de mobilité durable.
- Demande d'opinion Règlement R.C.A.1V.Q. 300 et RVQ 2496 (PPU Belvédère), [adoption avec condition](#), [rapport d'opinion](#)
- Demande d'opinion Aire de stationnement des autobus coin Saint-Sacrement et Boulevard Charest, [adoption sous réserve](#), [suivi](#), [Rapport d'opinion](#)
- Institut du Nouveau Monde, [commentaires sur le rapport sur la consultation publique](#),
- Plan de mise en œuvre pour la gestion des matières résiduelles, [conférence résumé](#).
- Projet d'initiative, [délai de traitement plus long](#)

Demandes citoyennes

- Position du conseil, [transport en commun](#), [fermeture des commerces](#), [terrain vacant coin Marguerite-Bourgeois](#)
- Stationnement sur Gérard-Morisset, [suivi Vignettes](#)
- Stationnement Condos Boulevard de l'Entente, [pétition](#), [dépôt de la pétition](#)

Élections

- AGA ou AS, [2 administrateurs élus](#), [Une administratrice élue](#)
- Cooptation, [Un administrateur coopté](#), [un autre administrateur coopté](#), [un administrateur coopté septembre](#)
- Nominations, [présidente d'élection](#), [président](#), [secrétaire](#), [trésorier](#), [vice-présidente](#), [président d'élection](#) (nomination)

Formations

- Formation sur l'urbanisme, [23 novembre](#); [suivi de la formation](#)

Mémoires et commentaires

- Mémoire à préparer sur RVQ 2496 et R.C.A.1V.Q. 300, PPU Belvédère, résolution [17-CA-11](#)
- Mémoire sur le PPU Belvédère déposé le 30 mars 2017, [Mémoire du conseil de quartier Saint-Sacrement Programme particulier d'urbanisme du pôle urbain Belvédère](#), [adoption AS](#), [complément AGA](#)
- Mémoire conjoint no 61 sur la mobilité durable par le Regroupement des conseils de quartiers, [résumé](#)
- Mémoire no 96 du comité de mobilité durable de Saint-Sacrement, [résumé](#)
- Projet de Loi no 122 – mémoire conjoint du Regroupement des conseils de quartier, [appui et signataire](#), [rencontre suivi](#)

- Règlement sur la participation publique en matière d'aménagement et d'urbanisme, [rencontre](#) Regroupement des conseils de quartiers 11 décembre; [participation](#)

Mobilité durable

- Parcours d'autobus, [nouveau parcours pour le GEGEP Garneau](#)
- Piste cyclable, [dénéigement](#)
- Plan local, [rencontre avec la Ville 23 janvier](#), [suivi](#),

Plan d'action et activités du conseil

- Appui au Conseil régional de l'environnement et du développement durable – Capitale nationale (CRE), [projet Ville durable](#)
- Assurances du conseil, [responsabilités du conseil](#)
- Blogue Saint-Sacrement Illustré, [collaboration Accès-Savoir](#), [suivi](#), [contrat éventuel](#), [suivi septembre](#), [mandats au contrat](#), [Appel d'offres](#), [octroi contrat 6 fois 325 \\$](#)
- CEGEP Garneau, [portait des aînés du quartier](#), [enquête auprès des aînés](#) Samuel-Holland et Gibraltar
- Conseiller municipal, [remarquable contribution](#), Rencontre annuelle [31 mai suivi](#), [réélection 7^e mandat](#)
- Conseil de quartier, [réforme administrative](#), [Calendrier des assemblées régulières](#), [3^e absence consécutive](#) Administratrice maintenue
- Église Saint-Sacrement, [place publique](#), [dans le périmètre du PPU](#), [Travaux de consolidation](#)
- Jardins communautaires, [déménagement Cottage Ross](#)
- Librairie Mot de Tasse, [sondage](#)
- Monmontcalm, [revampé](#), [renouvellement](#), Frais d'abonnement à MonMontcalm, [287 \\$](#)
- Parc Saint-Sacrement, [qualité de la patinoire](#), [parc pour enfants](#), [mauvais entretien](#), [demande de présentation](#) 17-CA-28, [travaux prévus et échéancier](#)
- Place éphémère, [suivi du 12 janvier](#), [terrain contaminé](#)
- Plan d'action, [révision](#), [suivi juin](#), [suivi du PPU](#), [suivi septembre](#), [modifications novembre](#), [publication sur le site Web](#)
- Réseau d'entraide Saint-Sacrement, [dîner de Noël le 8 décembre](#)
- Réseau de bénévoles, [lien avec le CA](#)
- Réseau de transport de la Capitale (RTC), [rencontres](#)
- Stationnement – Ajout de cases [Ave Père-Pelletier et Chemin Ste-Foy](#); prolongation [à 90 minutes](#) près du YWCA
- Traverse piétonne 3D, [projet pilote](#), [déposé à la Ville](#), [conflit avec Code de sécurité routière](#)

PPU Belvédère

- Adoption, [fin février](#)
- Calendrier de consultation, [1^{er} et 2 mars](#), [30 mars](#)
- Mémoire du conseil, [Mémoire du conseil de quartier Saint-Sacrement Programme particulier d'urbanisme du pôle urbain Belvédère](#), [adoption AS](#), [complément AGA](#)
- Autre mémoire, [lien mécanique Haute et Basse Ville](#)
- Rapport de consultation, [19 décembre 2016](#)
- Suivi, [sondage et mémoire](#), [suivi du PPU juin](#), [suivi septembre](#)

Résolutions

- [17-CA-01](#) Fonctionnement – Tarif secrétariat, CA-1
- [17-CA-02](#) Fonctionnement – Demande de budget 1 497 \$, CA-1
- [17-CA-03](#) Fonctionnement – MAJ du Registraire, CA-1
- [17-CA-04](#) Dépense – 85 \$, Secrétariat - Décembre, CA-1
- [17-CA-05](#) Dépense – 23,88 \$, Frais de reproduction pour la bibliothèque du conseil de quartier, CA-1
- [17-CA-06](#) Demande à la Ville – adoption de la Vision Zéro Accident, CA-2
- [17-CA-07](#) Demande à la Ville – sécurité lors des travaux publics, CA-2
- [17-CA-08](#) Projet de Loi 122 – Appui au dépôt d'un mémoire conjoint, CA-2
- [17-CA-09](#) Dépense – 105 \$, Secrétariat - Février, CA-2
- [17-CA-10](#) Fonctionnement – Présidente d'élection, CA-2
- [17-CA-11](#) Mémoire à préparer RVQ 2496 et R.C.A.1V.Q. 300 , CA-3
- [17-CA-12](#) Dépense – 105 \$, Secrétariat - Mars, CA-3

- [17-CA-12bis](#) Fonctionnement - Président d'élection (nomination), CA-4
- [17-CA-13](#) Nomination - Président, CA-4
- [17-CA-14](#) Nomination - Secrétaire, CA-4
- [17-CA-15](#) Nomination - Trésorier, CA-4
- [17-CA-16](#) Nomination – Vice-présidente, CA-4
- [17-CA-17](#) Élection – Administrateur coopté, CA-4
- [17-CA-18](#) Fonctionnement – Renouvellement de l'abonnement à MonMontcalm, CA-4
- [17-CA-19](#) Mémoire – Autorisation au comité de mobilité durable pour la préparation d'un mémoire, CA-4
- [17-CA-20](#) Nomination – Signataires des effets bancaires, CA-4
- [17-CA-21](#) Dépense – 105 \$, Secrétariat - Juin, CA-4
- [17-CA-22](#) Comité – Création – Réseau de bénévoles et Bibliothèque
- [17-CA-23](#) Comité – Dissolution du comité sur la mobilité durable, CA-5
- [17-CA-23bis](#) Dépense – 85 \$, Secrétariat - Septembre, CA-5
- [17-CA-24](#) Dépense – 287 \$, Frais d'abonnement à MonMontcalm, CA-5
- [17-CA-24bis](#) Dépense – 34 \$, Frais de Registraire, CA-5
- [17-CA-26](#) Élection – Administrateur coopté, CA-6
- [17-CA-27](#) Blogue - adoption des thèmes, CA-6
- [17-CA-28](#) Demande à la Ville de Québec pour une présentation des travaux dans le parc Saint-Sacrement, CA-6
- [17-CA-29](#) Dépense - 85 \$, Secrétariat - Octobre, CA-6
- [17-CA-30](#) Projet Initiative – contrat de recherche, 6 textes à 325 \$ chacun CA-7
- [17-CA-31](#) Dépense – 85 \$, Secrétariat - Novembre, CA-7
- [17-CA-32](#) Dépense – 85 \$, Secrétariat - Décembre, CA-8
- [17-CA-33](#) Dépense - 95 \$, Frais de reproduction

- [17-AS01-01](#) Adoption du Mémoire du conseil sur le PPU Belvédère
- [17-AS02-01](#) Élection - Administrateur coopté
- [17-AS03-01](#) Nomination – président d'élection
- [17-AGA-01](#) Adoption du Rapport annuel 2016
- [17-AGA-02](#) Adoption des États financiers 2016
- [17-AGA-03](#) Dépense - 85 \$, Secrétariat - Avril
- [17-AGA-04](#) Contribution remarquable du conseiller municipal

Sécurité routière

- École Internationale Saint-Sacrement, [signalisation dynamique retardée, en fonction](#),
- Sécurité de piétons lors de travaux routiers, [Chemin Ste-Foy](#), [suivi](#), résolution [17-CA-07](#), [relance](#), [suivi septembre](#), [Réponse VQ](#)
- Vision Zéro Accident, résolution [17-CA-06](#)

PROCÈS-VERBAL

Première assemblée régulière de l'année 2017 du conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Sacrement, tenue le mardi 17 janvier 2017 à 19 h, au Centre des loisirs Saint-Sacrement, 1360, boulevard de l'Entente.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

M. Gabriel Clairet	Président
M ^{me} Danièle Grondines	Vice-présidente
M. Yvan Lajoie	Secrétaire
M. Kevin Bouchard	Administrateur
M ^{me} Marie-Christine Boulanger	Administratrice
M. Michel Jutras	Administrateur

Membre sans droit de vote :

M. Yvon Bussières	Conseiller municipal, district de Montcalm-Saint-Sacrement
-------------------	--

ABSENCES :

M. Antoine Boivin-Paquet	Trésorier
M. Hugo Desrosiers	Administrateur

AUTRES PRÉSENCES :

M ^{me} Anne Pelletier	Conseillère en consultations publiques, Arrondissement Cité-Limoilou, Ville de Québec
M ^{me} Jocelyne Séguin	Secrétaire de rédaction

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 3 personnes assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

17-01-01	Ouverture de l'assemblée	19 h 00
17-01-02	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 05
17-01-03	Adoption et suivis du procès-verbal du 6 décembre 2016	19 h 10
17-01-04	Première période de questions et commentaires du public	19 h 15
17-01-05	Suivi des dossiers et projets en cours	19 h 25
	➤ Mise à jour du plan d'action du conseil de quartier	
	➤ Plan local de mobilité durable : suivi et actions futures PPU Pôle Belvédère : discussion sur le rapport de consultation déposé à la séance du Conseil de Ville du 19 décembre 2016, p.17-23.	
	➤ Questions soumises par les administrateurs	
	➤ Page Facebook et blogue « Saint-Sacrement illustré » : suivi de la rencontre avec <i>Accès Savoirs</i>	
17-01-06	Période du conseiller municipal	20 h 30
17-01-07	Deuxième période de questions et commentaires du public	20 h 45

17-01-08	Trésorerie	20 h 50
	➤ Paiement de la secrétaire de rédaction	
	➤ Autres dépenses et paiements à autoriser	
	➤ État des revenus et des dépenses et solde bancaire	
17-01-09	Information et correspondance	21 h 10
	➤ Assurances	
17-01-10	Divers	21 h 15
17-01-11	Levée de l'assemblée	21 h 30

Procès-verbal

17-01-01 Ouverture de l'assemblée
M. Gabriel Clairet, président, ouvre la réunion, qui a le quorum à 19 h. En ce début d'année, M. Clairet en profite pour souhaiter à tous et à toutes une très bonne année.

17-01-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour
Deux points sont ajoutés à l'ordre du jour.
SUR PROPOSITION DE M. Michel Jutras, DUMENT APPUYÉE PAR M^{me} Danièle Grondines, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour, tel que modifié. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

17-01-03 Adoption et suivis du procès-verbal du 6 décembre 2016
SUR PROPOSITION DE M. Yvan Lajoie, DUMENT APPUYÉE PAR M^{me} Marie-Christine Boulanger, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal, tel que proposé. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

17-01-04 Première période de questions et commentaires du public
M. Paul Mackay rappelle qu'il a transmis, à la fin du mois de novembre, des courriels aux conseils de quartier Saint-Sacrement et Montcalm ainsi qu'à M. Yvon Bussièrès, concernant des travaux effectués sur le chemin Sainte-Foy relativement à l'installation d'un réseau de fibres optiques, sous le trottoir, de la rue des Jésuites à la rue Désy. Il y a eu excavation à chacun des regards, et du gravier a été mis pour combler les trous pendant les congés. Le gravier a ensuite été enlevé et seuls des tréteaux ont été laissés pour une période assez longue. Ils ne constituaient pas une protection adéquate et la sécurité des piétons n'était pas assurée. Il n'y a eu aucun suivi relativement au courriel de M. Mackay, sauf de la part de l'adjoint de M. Bussièrès, le 11 novembre 2016. M. Mackay a contacté la Ville de Québec et a été recommandé à diverses personnes. Les ingénieurs ont laissé entendre que ce sont les contractuels qui n'ont pas respecté les clauses du contrat d'assurer la sécurité des chantiers.

M. Gabriel Clairet, qui s'excuse de ne pas avoir donné suite au courriel, car il était en vacances à ce moment-là, suggère à M. Mackay de transmettre au conseil de quartier un texte relatant ce problème, tout en y joignant des photos et des recommandations. Une résolution, favorable à la demande de M. Mackay, pourrait être adoptée, à la prochaine assemblée du Conseil, afin d'acheminer ce document à la Ville. L'objectif serait de démontrer l'intérêt du Conseil pour des mesures visant à assurer la sécurité des piétons et des cyclistes. Ces usagers de la route sont souvent incommodés par des situations similaires qui se produisent à plusieurs endroits où la Ville effectue ou fait effectuer divers travaux. M^{me} Danièle Grondines et M^{me} Marie-Christine Boulanger mentionnent qu'il serait pertinent d'ajouter ce point dans le plan de mobilité durable. M. Yvon Bussièrès rappelle que la ligne 311 de la Ville de Québec sert à signaler de tels problèmes. Il faut toutefois s'assurer d'obtenir un numéro de requête afin que le problème soit dûment enregistré. La Ville intervient lorsque plusieurs personnes font des requêtes similaires.

17-01-05 Suivi des dossiers et projets en cours

- Mise à jour du plan d'action du conseil de quartier
M^{me} Danièle Grondines remet une mise à jour du plan d'action aux membres du Conseil. M^{me} Marie-Christine Boulanger a déjà fait des commentaires qui ont été intégrés au document. M^{me} Grondines

suggère que chacun en prenne connaissance et fasse également ses commentaires. L'objectif est que chaque membre du Conseil trouve comment s'impliquer dans le quartier.

Malgré que tous n'aient pas encore pris connaissance du document, un tour de table est effectué. M. Michel Jutras suggère de faire des points 2.1.3 – *augmenter notre présence Web* et 3.3.1 – *préparer un document sur le contenu patrimonial (et à caractère patrimonial) du quartier en parallèle du blogue (saint-sacrement-illustre.blogspot.ca)*, un point 5 avec des objectifs très précis sur l'histoire et le patrimoine.

M. Yvan Lajoie mentionne qu'au point 1.1.1 relatif à *l'élaboration d'un document Vision du Quartier Saint-Sacrement visant à identifier les principaux enjeux du Quartier*, il faudrait peut-être réaliser un sondage pour obtenir cette vision. L'idée est intéressante et il faut se donner les moyens pour obtenir l'opinion de l'ensemble des personnes et des groupes qui habitent, travaillent ou œuvrent dans le quartier. M^{me} Danièle Grondines rappelle que ce point est à l'image d'un document préparé par le Conseil de quartier Montcalm.

M^{me} Marie-Christine Boulanger indique qu'elle est très intéressée par un tel projet. M. Gabriel Clairret suggère à M^{me} Boulanger de contacter le conseil de quartier Montcalm pour savoir comment ils ont réalisé leur document. M. Paul Mackay mentionne que le document a été rédigé par M^{me} Lise Santerre, ancienne présidente du conseil de quartier Montcalm. M. Kevin Bouchard ajoute qu'une telle vision pour le quartier Saint-Sacrement permettrait de structurer les actions du Conseil.

M^{me} Boulanger mentionne qu'il existe également des documents très intéressants concernant le quartier : *Étude de requalification du chemin Sainte-Foy, arrondissement de La Cité- quartiers Montcalm et Saint-Sacrement*, novembre 2003 et *Présentation visuelle de l'étude de requalification; Rapport du comité du patrimoine environnemental et culturel suite à l'étude de requalification du chemin Sainte-Foy*, préparé par le comité du patrimoine environnemental et culturel du conseil de quartier de Saint-Sacrement, 30 janvier 2004.

Sur le sujet, M. Gabriel Clairret mentionne un autre document d'intérêt, soit le *Plan directeur; Quartier Saint-Sacrement; constats et orientations; août 2001*, qu'il serait intéressant de mettre à jour. Ce document est disponible sur le site de la Ville ([Introduction, historique et portrait général du quartier](#) et [Constats et orientations de développement](#)).

M^{me} Boulanger mentionne, au point 2.1.1 - *participer à des activités du quartier en vue de mieux percevoir les besoins des citoyens et groupes de citoyens du quartier*, qu'il faudrait dresser une liste des lieux d'échanges formel existant auxquels participe le conseil de quartier, des activités récurrentes et des organismes. Elle se propose de faire cette liste, mais demande la collaboration de tous de lui faire parvenir les activités et rencontres concernant le conseil de quartier auxquels ils assistent ou qu'ils connaissent.

Finalement, M. Clairret demande aux membres de soumettre leurs commentaires à M^{me} Grondines. Le point sera de nouveau à l'ordre du jour de la prochaine assemblée. À cette occasion, on pourra désigner les personnes responsables.

M^{me} Marie-Christine Boulanger intervient pour faire un suivi sur la première rencontre du comité organisée par M. Roger Boileau. La rencontre, qui a eu lieu le 12 janvier 2017, portait sur le terrain vacant situé au coin du Chemin Sainte-Foy et de l'avenue Marguerite-Bourgeoys. Une prochaine rencontre est prévue en février et M^{me} Boulanger souhaiterait y assister comme représentante du conseil de quartier.

M. Clairret suggère que M^{me} Boulanger soit déléguée par le Conseil à ce comité. Il a déjà été question que ce terrain soit retenu comme place publique au lieu du parvis de l'église Saint-Sacrement. M. Bussièrès rappelle, qu'effectivement, peu de gens ont été consultés au sujet de l'aménagement

de ce parvis et que certains s'y opposent, notamment parce que l'endroit sert de stationnement pour l'église et pour la station de radio FM93. M. Bussières lui-même n'a pas été consulté. Il a déjà fait des recommandations pour que le PPU Pôle Belvédère soit agrandi afin d'inclure toute l'artère commerciale de Saint-Sacrement, y compris le terrain vacant qui pourrait avoir une vocation de place publique en continuité avec la petite place qui jouxte l'École internationale Saint-Sacrement.

- Plan local de mobilité durable : suivi et actions futures [Documents Plan local de mobilité durable](#). M. Gabriel Claret rappelle que le mémoire mentionnait la tenue d'une rencontre. Il a pris rendez-vous avec M^{me} Angéline Barre, directrice des relations avec les citoyens et du soutien administratif à la Ville de Québec, pour savoir comment la Ville entend réagir à notre plan de mobilité. La rencontre, qui devait avoir lieu aujourd'hui même, a été reportée au 23 janvier 2017.

M. Claret mentionne aussi qu'une réunion du comité de mobilité durable est prévue lundi prochain. M. Kevin Bouchard souhaiterait obtenir un appui du quartier pour donner plus de poids ou de visibilité à la mobilité durable. Mme Danièle Grondines rappelle que l'opinion de la Ville est importante, mais que ses intentions ne sont pas claires. On mentionne qu'il y a eu trois accidents majeurs dans le quartier récemment. M^{me} Anne Pelletier intervient pour préciser que la Ville ne peut être tenue responsable de tous les accidents qui se produisent parce que, dans certains cas, ce sont les citoyens qui ne respectent pas les consignes de circulation. M. Bussières ajoute que le maire a fait de la mobilité une priorité, mais qu'il n'y a pas beaucoup de quartiers qui ont emboîté le pas. Le maire a rappelé qu'il a maintenant le pouvoir de réduire la circulation à 30 km/h. Le contexte est bon pour que le Conseil puisse intervenir dans ce dossier.

- PPU Pôle Belvédère : discussion sur le rapport de consultation déposé à la séance du Conseil de Ville du 19 décembre 2016, p. 17-23. [Mémoire sur le Programme particulier d'urbanisme – Pôle Belvédère, Dossier PPU Belvédère](#), onglet « documents »

M. Gabriel Claret a assisté à la séance du Conseil de Ville, le 19 décembre 2016, pour poser une question rappelant la demande des trois conseils de quartier - Montcalm, Sillery et Saint-Sacrement, et relative au délai de 60 jours, entre le règlement adopté par le conseil de ville et la tenue des audiences publiques sur le PPU (minute 100 des archives vidéo de la séance). M^{me} Julie Lemieux, vice-présidente du comité exécutif, à la Ville, a proposé un délai de 45 jours, plutôt que de 60 jours.

M^{me} Danièle Grondines veut savoir si, sur les 48 modifications annoncées en conférence de presse par Mme Lemieux, figure le respect des hauteurs que le conseil de quartier a demandé. M. Yvon Bussières précise qu'il faudrait comparer nos recommandations avec le projet de la Ville pour vérifier si la Ville a tenu compte de cette recommandation. Actuellement, par exemple, l'extension ne couvre que l'éventuelle place publique du parvis de l'église.

- Questions soumises par les administrateurs : Aucune
- Page Facebook et blogue « Saint-Sacrement illustré » : suivi de la rencontre avec *Accès Savoirs*
<https://www.facebook.com/groups/saintsacremmentillustre/>
<https://saint-sacrement-illustre.blogspot.ca/>

M. Michel Jutras mentionne que le nombre de membres et de pages consultées augmente. Il a rencontré, la semaine dernière,

M. [Mohamed Habib Saidi](#), directeur de l'Institut du patrimoine culturel (IPAQ) et professeur titulaire au Département des sciences historiques de la Faculté des lettres et des sciences humaines. M. Habib Saidi s'est montré intéressé au projet *Saint-Sacrement illustré*. Une prochaine rencontre est prévue en mars et une visite du quartier en compagnie d'étudiants est prévue le 20 mars. Les étudiants vont alors décider de leur intérêt. On pourrait par la suite convenir d'une entente plus formelle. M. Jutras communiquera aux autres membres du Conseil l'information relative à la

rencontre du 20 mars. M. Jutras remet aux membres une carte du patrimoine bâti du quartier Saint-Sacrement. Les bâtiments d'intérêt patrimonial, qui datent d'avant les années 1950, sont représentés en vert. MM. Clairet et Jutras vont rencontrer prochainement un spécialiste pour discuter de la possibilité de produire une carte patrimoniale interactive du quartier Saint-Sacrement à partir des informations fournies par la Ville de Québec.

17-01-06 Période du conseiller municipal

M. Bussièrès est conseiller indépendant depuis le 23 décembre 2016. Il souhaite faire de la politique municipale non partisane. Il nous fait part de son cheminement comme conseiller municipal depuis 1993. Son bureau est maintenant situé dans les bureaux de l'arrondissement. M^{me} Anne-Catherine Biron-Lajoie, la fille de M. Yvan Lajoie, se joint à Maxime pour seconder M. Bussièrès.

M. Clairet remercie M. Bussièrès pour son témoignage, sa présence et son efficacité.

Le Conseil municipal a autorisé, le 19 décembre dernier, un remboursement de 228 511,55 \$ de taxes municipales, déjà acquittées, sur un immeuble qui a été cédé à la Ville de Québec à des fins de collecte de matières résiduelles dans l'écoquartier La Cité verte. Le Conseil d'arrondissement a convenu, à sa séance du 12 décembre dernier, de modifier les règles de stationnement sur l'avenue Painchaud afin d'améliorer la visibilité à la sortie de la résidence Côté Jardins ([Ordonnance numéro O-424](#)). Finalement, M. Bussièrès mentionne que l'installation d'un panneau lumineux de limitation de vitesse à 30 km/h sur le chemin Sainte-Foy est retardée à cause de problèmes électriques.

17-01-07 Deuxième période de questions et commentaires du public : Aucun

17-01-08 Trésorerie

➤ Résolutions annuelles et paiement du secrétaire de rédaction

RÉSOLUTION 17-CA-01

Concernant le tarif pour la rédaction d'un procès-verbal

SUR PROPOSITION DE M. Michel Jutras D'UNEMENT APPUYÉE PAR Erreur ! Source du renvoi introuvable., IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier recoure au service d'une secrétaire de rédaction pour la rédaction des procès-verbaux, en 2017, au tarif de 85 \$, par procès-verbal, et ce, pour une rencontre de 1 h 30 à 2 h 45 (soit de 90 à 165 minutes) et de 105 \$, pour une rencontre de plus de 2 h 45 (plus de 165 minutes). Le paiement sera effectué sur présentation du procès-verbal et de la facture correspondante (le mois suivant). ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

RÉSOLUTION 17-CA-02

Concernant les frais de fonctionnement du conseil de quartier

CONSIDÉRANT QUE le conseil de quartier recourt à un ou une secrétaire pour la rédaction des procès-verbaux, ce qui lui permet un budget de fonctionnement annuel de 1 500 \$;

CONSIDÉRANT QUE, au 31 décembre 2016, le conseil de quartier avait un montant résiduel, non affecté, de 2,66 \$;

SUR PROPOSITION DE M. Yvan Lajoie, D'UNEMENT APPUYÉE PAR M. Gabriel Clairet, il est résolu que le Conseil de quartier Saint-Sacrement demande au Conseil d'arrondissement de La Cité-Limoilou de lui verser le montant de 1 497 \$, à titre de contribution aux frais de fonctionnement pour l'année 2017. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

RÉSOLUTION 17-CA-03

Concernant la transmission de la déclaration de mise à jour courante ou annuelle au registraire des entreprises du Québec

SUR PROPOSITION DE M. Gabriel Clairet, D'UNEMENT APPUYÉE PAR M^{me} Danièle Grondines, IL EST RÉSOLU que le Conseil de quartier Saint-Sacrement autorise, pour l'année 2017, M^{me} Anne Pelletier à remplir et à transmettre, au nom du président du conseil d'administration, par Internet, la version

électronique de la déclaration de mise à jour annuelle et de mise à jour courante du conseil de quartier.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

RÉSOLUTION 17-CA-04

Concernant le paiement des frais de secrétariat pour la rencontre du 6 décembre 2016 17 janvier 2017

SUR PROPOSITION DE M. Kevin Bouchard, D'UNEMENT APPUYÉE PAR M. Michel Jutras, IL EST RÉSOLU de payer la facture de 85 \$ pour la rédaction du compte-rendu du 6 décembre 2016 17 janvier 2017, et d'émettre un virement du même montant à l'ordre de M^{me} Jocelyne Séguin. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

- Autres dépenses et paiements à autoriser

RÉSOLUTION 17-CA-05

Concernant le paiement des frais pour le fonctionnement de la [Bibliothèque du Conseil de quartier Saint-Sacrement](#)

SUR PROPOSITION DE M. Gabriel Clairet, D'UNEMENT APPUYÉE PAR M^{me} Marie-Christine Boulanger, IL EST RÉSOLU de payer la facture de 23.88 \$ pour l'acquisition de matériel pour la Bibliothèque du conseil de quartier et d'émettre un chèque du même montant à l'ordre de M. Roger Boileau. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

- État des revenus et des dépenses et solde bancaire : En l'absence de M. Antoine Boivin-Paquet, trésorier, M. Gabriel Clairet mentionne que l'encaisse est actuellement de 512,07 \$.

17-01-09 Information et correspondance

- Assurance de biens : Le Conseil de quartier de Saint-Sacrement bénéficie de l'assurance des biens, de l'assurance responsabilité civile générale, de l'assurance responsabilité des administrateurs et dirigeants et de l'assurance accident des administrateurs et bénévoles de la compagnie BFL Canada, risques et assurances inc. La Ville assume le paiement de la prime annuelle et également la franchise en cas de réclamation. Le conseil de quartier a l'obligation d'aviser l'assureur lors de la tenue d'événements spéciaux qui sont en dehors des séances régulières.

17-01-10 Divers : Aucun point.

17-01-11 Levée de l'assemblée

SUR PROPOSITION M. Gabriel Clairet, D'UNEMENT APPUYÉE PAR M. Kevin Bouchard, IL EST RÉSOLU de lever l'assemblée à 21 h 30. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Signé

M. Gabriel Clairet
Président

Signé

M. Yvan Lajoie
Secrétaire

PROCÈS-VERBAL

Deuxième assemblée régulière de l'année 2017 du conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Sacrement, tenue le mardi, 7 février 2017, à 19 h, au Centre des loisirs Saint-Sacrement, 1360, boulevard de l'Entente.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

M. Gabriel Clairet	Président
M ^{me} Danièle Grondines	Vice-présidente
M. Yvan Lajoie	Secrétaire
M. Antoine Boivin-Paquet	Trésorier
M. Kevin Bouchard	Administrateur
M ^{me} Marie-Christine Boulanger	Administratrice
M. Michel Jutras	Administrateur
M. Hugo Desrosiers	Administrateur

Membre sans droit de vote :

M. Yvon Bussières	Conseiller municipal, district de Montcalm-Saint-Sacrement
-------------------	--

AUTRES PRÉSENCES :

M ^{me} Anne Pelletier	Conseillère en consultations publiques, Arrondissement Cité-Limoilou, Ville de Québec
M ^{me} Jocelyne Séguin	Secrétaire de rédaction

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 2 personnes assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

17-02-01 Ouverture de l'assemblée	19 h 00
17-02-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 05
17-02-03 Période du conseiller municipal	19 h 10
17-02-04 Adoption et suivi du procès-verbal du 17 janvier	19 h 45
17-02-05 Première période de questions et commentaires du public	19 h 50
17-02-06 Suivi des dossiers et projets en cours	19 h 50
➤ Vision zéro accident en matière de sécurité routière	
➤ Résolution sur la sécurité des piétons ; suivi d'une question de M. Paul Mackey	
➤ Résolution sur le projet de Loi n° 122	
➤ Préparation et répartition des tâches pour le rapport annuel 2016	
➤ État de la révision du Plan d'action 2017 du Conseil de quartier	
➤ Compte rendu de la rencontre du Comité de mobilité durable, du 23 janvier	
➤ Calendrier de la consultation sur le PPU Pôle Belvédère	
➤ Compte rendu de la rencontre avec la Ville de Québec, le 23 janvier 2017	
➤ Page Facebook et Blogue « <i>Saint-Sacrement illustré</i> »	
➤ Questions soumises par les administrateurs	
17-02-07 Deuxième période de questions et commentaires du public	21 h 25

17-02-08 Trésorerie	21 h 30
➤ Paiement de la secrétaire de rédaction	
➤ Autres dépenses et paiements à autoriser	
➤ État des revenus et des dépenses et solde bancaire	
17-02-09 Information et correspondance	21 h 40
17-02-10 Divers	21 h 45
17-02-11 Levée de l'assemblée	21 h 50

Procès-verbal

17-02-01 Ouverture de l'assemblée

M. Gabriel Clairet, président, ouvre la réunion, qui a le quorum, à 19 h.

17-02-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Ajout de points à *Suivi des dossiers* et déplacement de la *Période du conseiller municipal*.

SUR PROPOSITION DE M. Kevin Bouchard, DUMENT APPUYÉE PAR M. Yvan Lajoie, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que modifié. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

17-02-03 Période du conseiller municipal

À la séance du Conseil municipal, le 6 février 2017, deux dispositions ont été prises en prévision du PPU Pôle Belvédère, soit la préservation du couvert végétal, même si la construction souterraine est permise et le maintien d'une zone tampon identifiée au plan de zonage attenant au secteur immobilier de Mérici et de pouvoir occuper cette zone tampon à des fins récréatives, comme un parc ou un jardin communautaire (PC2017-009).

Au Conseil d'arrondissement, le 23 janvier 2017, des modifications ont été apportées aux cases de stationnement. Ainsi, une case de stationnement pour personnes atteintes de déficience physique a été créée sur le côté est de l'avenue du Père-Pelletier pour remplacer la case qui a été retirée sur le côté sud du chemin Sainte-Foy, à l'intersection de l'avenue Holland pour faciliter les manœuvres des autobus articulés (O-447). Et le stationnement est permis pendant 90 minutes au lieu de 60 minutes dans 26 cases de stationnement, sur les rues Barrin, De Longueuil et Maréchal-Foch pour desservir le YMCA (O-437, 438, 439).

Le Conseil d'arrondissement a également autorisé la tenue de l'événement Fête d'hiver, le dimanche 19 février 2017, de 11 à 16 h, dans le parc Saint-Sacrement et accordé une subvention de 2 300 \$ au Centre des loisirs Saint-Sacrement pour cet événement.

Concernant le courriel de M. Paul McKay, relatif aux risques pour la sécurité des piétons lors des travaux d'enfouissement de fibres optiques qui ont été exécutés sur le Chemin Sainte-Foy, M. Yvon Bussièrès a obtenu, le 3 février dernier, l'information où il est précisé que, normalement, l'entrepreneur doit respecter les règles de la Ville en cette matière et soumettre les plans de contournement des travaux. Mais certains entrepreneurs ne respectent pas les règles. C'est ce qui s'est produit pour les manquements rapportés. Les sections de trottoir devaient être réparées au fur et à mesure, mais ne l'ont pas été.

Plusieurs citoyens se sont plaints par ailleurs parce que les travaux de déneigement s'étaient parfois sur deux jours. M. Yvon Bussièrès mentionne à cet égard que la réglementation est claire et que le stationnement est interdit lorsque les feux clignotent. Il invite les citoyens qui se sentent brimés à porter plainte en composant le 311.

Concernant le PPU – Pôle Belvédère : le calendrier des dates a été divulgué. Une soirée d'information par la Ville se tiendra le 2 mars. Une rencontre préparatoire avec les trois conseils de quartier se

tiendra, à huis clos, le 1er mars. La demande d'opinion pour le quartier Saint-Sacrement se tiendra le 7 mars, en même temps que l'assemblée régulière du conseil, dans la salle polyvalente du Centre des Loisirs Saint-Sacrement. Les audiences publiques et la présentation des mémoires auront lieu le 30 mars. M. Yvon Bussièrès communiquera le calendrier aux membres du Conseil.

Le mémoire que M. Yvon Bussièrès entend déposer est déjà en préparation puisqu'il a accès à certains documents qui ne sont pas encore publics. Ce mémoire pourra être mis à la disposition du Conseil de quartier.

L'adoption du projet de PPU devant se faire un lundi, à la fin février, il y aura au plus 39 jours de délai entre l'adoption et la consultation publique, au lieu des 45 ou 90 jours souhaités.

M. Yvon Bussièrès mentionne qu'une requête administrative pourra être déposée par Mme Anne Pelletier pour le Conseil de quartier pour assumer la partie du budget de fonctionnement qui a été financée à même les subventions obtenues pour le plan de mobilité durable.

En terminant, M. Yvon Bussièrès mentionne qu'il a voté contre la réforme administrative concernant les conseils de quartier. Les conseils de quartier ont un rôle de conseiller auprès de la Ville, mais ils ont aussi un pouvoir d'initiative qui leur permet de lever des fonds et de gérer des budgets qui lui sont propres. Ils ne sont pas qu'un organisme de consultation. Les conseils de quartier sont pour le conseiller des organismes communautaires et une réflexion sur leur devenir ou leur développement est nécessaire.»

17-02-04 Adoption et suivi du procès-verbal du 17 janvier

À la page 4, modifications proposées par M^{me} Marie-Christine Boulanger. À la page 8, la facture est de 23 \$. M^{me} Anne Pelletier se charge de mettre à jour le procès-verbal.

SUR PROPOSITION DE M. Antoine Boivin-Paquet, DUMENT APPUYÉE PAR M. Michel Jutras, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal tel que modifié. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

17-02-05 Première période de questions et commentaires du public

M. Antoine Boivin-Paquet mentionne que des amis lui ont fait part de la belle qualité de la glace de la patinoire du parc Saint-Sacrement, mais ils déploreraient que les dimensions de la patinoire aient diminué par rapport aux années passées. M. Yvon Bussièrès mentionne que la Ville a été en soumission pour l'entretien des patinoires et que l'entrepreneur retenu a de l'expérience pour la qualité de la glace. Il précise également que toutes les patinoires de l'arrondissement de La Cité-Limoilou ont été standardisées, d'où la dimension actuelle de la patinoire. M. Antoine Boivin-Paquet rapporte que dans l'arrondissement voisin, la patinoire est de plus grande dimension. Il souhaiterait que la patinoire de Saint-Sacrement revienne à ses dimensions antérieures.

M. Hugo Desrosiers s'interroge sur le fait que la neige ne soit pas dégagée, sur la piste cyclable, devant le collège Saint-Stanislas. Il est indiqué que cette piste cyclable en face du Collège est aussi un corridor piétonnier et est effectivement dégagée dès que la piste cyclable qui traverse le parc Notre-Dame de Bellevue, elle n'est toujours pas dégagée malgré une demande du Conseil de quartier le 4 octobre dernier.

17-02-06 Suivi des dossiers et projets en cours

➤ «*Vision zéro accident*» en matière de sécurité routière

RÉSOLUTION 17-CA-06

Concernant une résolution adoptée par d'autres conseils de quartier relativement à une vision zéro accident.

CONSIDÉRANT la diminution importante du nombre d'accidents graves et mortels dans les villes s'étant dotées d'une *Vision zéro accident en sécurité routière*.

CONSIDÉRANT la décision de la Ville de Montréal d'adhérer à la *Vision zéro accident en sécurité routière* qui s'articule autour des quatre principes suivants :

1. Éthique : La vie humaine est prioritaire – encore plus que la mobilité
2. Responsabilité : Les concepteurs, gestionnaires et usagers partagent la responsabilité
3. Sécurité : Les systèmes de transport doivent tenir compte de la faillibilité des humains – principe du « système qui pardonne »
4. Changement : Les concepteurs, gestionnaires et usagers doivent accepter le changement de paradigme

CONSIDÉRANT par ailleurs la volonté exprimée par la Ville de Montréal, de créer un *Réseau canadien des villes pour une Vision zéro accident*.

SUR PROPOSITION DE M. Yvan Lajoie, DUMENT APPUYÉE PAR M^{me} Marie-Christine Boulanger, IL EST RÉSOLU :

Que le conseil de quartier Saint-Sacrement invite la Ville de Québec à se doter d'une stratégie Vision zéro et à adhérer au projet de « Réseau des villes pour une Vision zéro accident fondé par la Ville de Montréal ». *ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.*

➤ Résolution sur la sécurité des piétons - suivi donné à une question de M. Paul Mackey

Tel que recommandé dans le procès-verbal du 17 janvier dernier, M. Mackay a transmis au Conseil de quartier un texte relatant les manquements à la sécurité des piétons lors des travaux d'installation de fibres optiques, sous le trottoir longeant le chemin Sainte-Foy, entre les avenues Déry et Des Jésuites, sur environ 1,3 km.

RÉSOLUTION 17-CA-07

Concernant la bonification des façons de faire pour assurer la sécurité des piétons lors de travaux publics effectués par des entrepreneurs sur la voie publique et les trottoirs pour la Ville de Québec

CONSIDÉRANT que la Ville de Québec s'est engagée énergiquement envers la mobilité durable et qu'elle souhaite favoriser les déplacements sécuritaires des piétons sur son territoire ;

CONSIDÉRANT certains manquements dans les aménagements pour les déplacements piétonniers lors de travaux réalisés dans le quartier Saint-Sacrement, dont certains ont été portés à l'attention du Conseil de quartier Saint-Sacrement et de la Ville de Québec par M. Paul MacKey ;

CONSIDÉRANT que la Ville de Québec prévoit, dans les contrats qu'elle accorde pour des travaux sur la voie publique, que les entrepreneurs soumettent un tracé sécuritaire pour les déplacements piétonniers qui sont affectés par leurs travaux et qu'ils mettent en œuvre ce tracé avec une signalisation appropriée ;

CONSIDÉRANT qu'il arrive que les entrepreneurs ne respectent pas les obligations prévues dans leurs contrats quant aux aménagements pour les déplacements des piétons et que cela met en péril la sécurité des piétons ;

CONSIDÉRANT que, dans la situation actuelle, la Ville de Québec juge qu'il est de la responsabilité des entrepreneurs de s'assurer du respect des obligations prévues dans les contrats qui concernent la sécurité des déplacements des piétons et qu'il n'existe aucun mécanisme formel de vérification ou d'incitation fort pour assurer que des tracés sécuritaires soient effectivement mis en œuvre pour les piétons lors des travaux réalisés par des entrepreneurs ;

SUR PROPOSITION DE M^{me} Marie-Christine Boulanger, DUMENT APPUYÉE PAR M. Antoine Boivin-Paquet, IL EST RÉSOLU :

- de demander à la Ville de Québec de bonifier ses façons de faire pour assurer la sécurité des piétons lors des travaux réalisés sur la voie publique ;
- de suggérer à la Ville de Québec de mettre en œuvre un mécanisme de vérification pour s'assurer que les entrepreneurs respectent leurs obligations en ce qui concerne la sécurité des déplacements des piétons et qu'elle prévoit des clauses, incluant des pénalités financières suffisamment importantes, pour le non-respect des obligations liées à la sécurité des piétons dans les contrats qu'elle accorde aux entrepreneurs, afin de les inciter à les respecter.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

M. Gabriel Clairet transmettra cette résolution à la présidente du Conseil de quartier Montcalm, au directeur de l'arrondissement et à la présidente du Conseil d'arrondissement. Elle sera accompagnée du document déposé par M. Paul Mackay.

➤ **Résolution sur le Projet de Loi n° 122**

M. Gabriel Clairet a assisté hier à une réunion concernant la consultation parlementaire qui aura lieu prochainement relativement au Projet de loi n° 122. Il rappelle que ce projet de loi reprend des dispositions de la loi 109 qui avaient finalement été retirées, notamment l'abolition du pouvoir référendaire pour les citoyens de la Ville de Québec. Le mémoire préparé conjointement par les conseils de quartier dans le contexte du projet de loi 109 est donc toujours d'actualité. M^{me} Johanne Elsener, coordonnatrice pour le *Regroupement des conseils de quartier de la Ville de Québec*, souhaite obtenir de nouveau l'accord des conseils de quartiers pour intervenir lors de la commission parlementaire sur le projet de loi 122 et déposer un mémoire révisé. M. Gabriel Clairet fait lecture de la résolution proposée par le regroupement des conseils de quartier.

RÉSOLUTION 17-CA-08

Concernant le Projet de loi n° 122 et l'appui à la demande d'ajout de dispositions obligeant la Ville de Québec à soumettre les règlements d'urbanisme adoptés à la suite d'un Plan particulier d'urbanisme au processus d'approbation référendaire.

ATTENDU que l'article 39 du Projet de loi n° 122, intitulé *Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs*, vise l'abolition du processus d'approbation référendaire sur le territoire de la Ville de Québec;

ATTENDU l'importance des référendums comme moyens de consultation de la population dans une démocratie;

ATTENDU que le référendum doit être vu comme un recours ultime lorsque les autres moyens de consultation de la population n'ont pas donné les résultats prévus;

ATTENDU l'importance de tenir compte de l'intérêt collectif dans le développement des projets sur le territoire de la Ville de Québec;

ATTENDU que les dispositions actuelles de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* autorisent les référendums sur l'ensemble du territoire québécois et qu'il serait préjudiciable de priver les citoyennes et citoyens de Québec de ce droit à un processus démocratique;

ATTENDU que le Conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Sacrement désire le maintien du droit au processus d'approbation référendaire sur le territoire de la Ville de Québec

SUR PROPOSITION DE M. Yvan Lajoie, DUMENT APPUYÉE PAR M. Antoine Boivin-Paquet, IL EST RÉSOLU

- d'approuver la demande de tenir une consultation générale sur le Projet de loi n° 122 intitulé *Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs* et d'entendre les conseils de quartier de la Ville de Québec;
- d'appuyer le dépôt d'un mémoire et d'autoriser le président du Conseil d'administration à signer ce mémoire ayant pour objet de demander le retrait des dispositions du Projet de loi n° 122 abolissant le droit de recourir au processus d'approbation référendaire pour les projets d'urbanisme et de demander l'ajout de disposition obligeant la Ville de Québec à soumettre les règlements d'urbanisme adoptés à la suite d'un Plan particulier d'urbanisme au processus d'approbation référendaire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

➤ Préparation et répartition des tâches pour le rapport annuel 2016

M. Gabriel Clairet propose de préparer la version finale du rapport 2016 du Conseil de quartier en tenant compte des textes que lui feront parvenir les membres du Conseil d'administration qui voudront bien lui proposer leurs contributions. Il fera parvenir la version *Word* du rapport précédent aux membres du Conseil afin que chacun puisse rédiger la partie qui le concerne pour 2016. Il souhaite recevoir les textes, au plus tard le 22 février prochain, de façon à préparer une version intégrée pour le 1^{er} mars. Les membres auront ensuite jusqu'au 7 mars pour commenter la version intégrée. M^{me} Anne Pelletier s'occupera de la mise en page finale et de l'impression pour l'assemblée générale annuelle du 4 avril.

➤ État de la révision du Plan d'action 2017 du conseil de quartier

M^{me} Danièle Grondines a intégré les commentaires qu'elle a reçus de M. Michel Jutras et de M. Yvan Lajoie. M. Gabriel Clairet remet ses commentaires manuscrits. M^{me} Marie-Christine Boulanger précise qu'il faudrait inclure un point sur l'aménagement de l'espace au coin du Chemin Sainte-Foy et de la rue Marguerite-Bourgeoys. Le plan révisé concernera la période 2017-2019.

M^{me} Danièle Grondines précise avoir reçu des commentaires indiquant qu'il faudrait prioriser les interventions. Il faudrait également définir un calendrier de réalisation, qui pourrait s'échelonner sur plus d'une année, et déterminer les moyens et les budgets dont les membres pourraient disposer. M^{me} Marie-Christine Boulanger procède actuellement au recensement des diverses subventions possibles. Une demande de subvention pourrait être faite concernant l'exposition de photos suggérée par M. Yvan Lajoie, au point 5.2.1, mais le délai est très court, car l'offre se termine le 8 février. M. Denis Jean, directeur, secteur communautaire et adulte du Centre des Loisirs Saint-Sacrement, présent à l'assemblée, mentionnent qu'il va en faire mention au curé de la paroisse. M^{me} Marie-Christine Boulanger lui enverra le lien vers la subvention.

M. Gabriel Clairet suggère de préciser des dates dans le plan lorsque cela est possible. M. Kevin Bouchard suggère de présenter le plan à la prochaine assemblée générale et d'inviter les gens à y participer.

➤ Compte rendu de la rencontre du Comité de mobilité durable du 23 janvier

M^{me} Danièle Grondines, qui assistait à la rencontre, mentionne qu'il a été question de la diffusion du plan de mobilité durable dans le *Journal le Carrefour*. Mais plusieurs personnes ne reçoivent pas le journal, en particulier les résidents des immeubles à logement. On retient l'idée de faire une présentation lors de l'assemblée générale. M. Kevin Bouchard mentionne qu'on pourrait également le présenter dans les écoles. L'idée est d'attirer l'attention sur le projet et de pouvoir influencer les élus. M^{me} Danièle Grondines contactera des membres du comité à ce sujet. La prochaine réunion est prévue au début de mars.

➤ Calendrier de la consultation sur le PPU Pôle Belvédère

Les principales dates à retenir sont : le 1^{er} mars (présentation aux conseils de quartier); le 7 mars (demande d'opinion et consultation publique du quartier Saint-Sacrement) et, le 30 mars, (dépôt des mémoires).

➤ Compte rendu de la rencontre avec la Ville de Québec, le 23 janvier 2017

M. Gabriel Clairet a rencontré M^{me} Angéline Barre, directrice de la Division du soutien aux activités sur la voie publique, le 23 janvier dernier, pour faire suite aux résolutions, 16-CA-39 et 16-CA-40, adoptées le 4 octobre 2016 par le Conseil de quartier concernant des priorités d'intervention en matière de mobilité durable ainsi que des actions suggérées dans le *Plan local de mobilité durable du quartier Saint-Sacrement*.

Dans la lettre, datée du 7 février 2017, adressée au président du Conseil de quartier à la suite de cette rencontre, M^{me} Barre confirme que la « Direction de l'arrondissement de la Cité-Limoilou,

ainsi que les services concernés, ont pris connaissance du rapport intitulé *plan local de mobilité durable du quartier Saint-Sacrement* et qu'il sera consulté en temps et lieu, car il s'agit d'un intransigent pertinent, lorsque des projets seront priorisés dans les secteurs concernés ». M^{me} Barre rappelle que « la Ville s'est elle-même dotée d'un Plan de mobilité durable qui vise l'ensemble du territoire et qui a fait l'objet de consultations publiques et que la Ville et l'Arrondissement se gardent le droit de décider des priorités d'interventions selon ce qui apparaît, entre autres au Plan triennal des immobilisations et des ressources disponibles. Ces choix de projets sont approuvés par le Conseil municipal et le Conseil d'arrondissement dont les membres représentent la voix citoyenne ».

M. Gabriel Clairet indique que le *plan local de mobilité durable* est un projet qui peut s'étendre sur quelques années et qu'il faut s'organiser pour poser des actions vraiment précises et qui correspondent aux besoins des citoyens. M. Kevin Bouchard ajoute qu'on a au moins reçu une réponse de la part de la Ville et qu'il faudra cibler les éléments à prioriser dans les actions et recommandations du Conseil en matière de mobilité durable.

➤ Page Facebook et Blogue « Saint-Sacrement illustré »

M. Michel Jutras a fait parvenir aux membres du Conseil des statistiques récentes sur la consultation du blogue. La consultation est en progression constante et l'article le plus consulté jusqu'à maintenant est celui sur [l'Habitation familiale dans Saint-Sacrement](#).

M. Michel Jutras a rencontré, hier, une trentaine d'étudiants de M. Saidi. Les étudiants vont faire leur choix parmi différents projets. Si le projet de Saint-Sacrement est retenu, il y aura alors une entente avec le groupe [Accès Savoirs](#) de l'Université Laval.

Concernant la Page Facebook, M. Hugo Desrosiers a publié hier une invitation à assister à la présente assemblée. La procédure actuelle de publication est d'obtenir par courriel l'aval de M^{me} Danièle Grondines et de M. Gabriel Clairet. M. Hugo Desrosiers souhaiterait alléger cette procédure et pouvoir publier lui-même, directement. Si quelques difficultés se présentent, les membres pourront lui en faire part. Tous les membres du Conseil sont d'accord et conviennent également que les publications pourraient s'étendre à tout l'arrondissement de La Cité-Limoilou.

➤ Questions soumises par les administrateurs

Aucune question.

17-02-07 Deuxième période de questions et commentaires du public

Aucune question.

17-02-08 Trésorerie

➤ Paiement de la secrétaire de rédaction

RÉSOLUTION 17-CA-09

Concernant le paiement des frais de secrétariat pour la rencontre du 7 février 2017

SUR PROPOSITION DE M. Gabriel Clairet, DUMENT APPUYÉE PAR M. Antoine Boivin-Paquet, IL EST RÉSOLU de payer la facture de 105 \$ pour la rédaction du compte-rendu du 7 février 2017, et d'émettre un virement du même montant à l'ordre de M^{me} Jocelyne Séguin. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

➤ Autres dépenses et paiements à autoriser

Aucune autre dépense à autoriser.

➤ État des revenus et des dépenses et solde bancaire

Encaisse actuel : 509 \$. Une démarche est à effectuer auprès de la Ville pour récupérer la partie monétaire du fonctionnement du conseil qui a été financée avec le budget consacré au plan local de mobilité durable.

17-02-09 Information et correspondance

M. Gabriel Clairet a transmis une nouvelle lettre d'appui à M. Alexandre Turgeon, directeur général, Conseil régional de l'environnement et du développement durable – Capitale nationale (CRE), dans le cadre du projet *Ville durable : la mobilité au cœur de nos quartiers*, qui vise à accompagner un certain nombre de conseils de quartier dans leurs efforts de conscientisation des citoyens aux modes de transports actifs et collectifs.

M. Clairet a également reçu de la documentation relative à un projet de course dans le quartier, soumis par un groupe d'étudiant du cégep Garneau, dans le but de récolter des dons pour l'organisme *Rêve d'enfants*. M. Clairet va transmettre l'information à M. Desrosiers pour une publication sur la page Facebook.

17-02-10 Divers

M^{me} Anne Pelletier propose d'adopter la résolution nommant le président d'élection pour la prochaine assemblée générale.

RÉSOLUTION 17-CA-10

SUR PROPOSITION DE M^{me} Danièle Grondines D'UMENT APPUYÉE PAR M. Michel Jutras, IL EST RÉSOLU de nommer M^{me} Anne Pelletier comme présidente d'élection à l'assemblée générale des membres du Conseil de quartier Saint-Sacrement qui se tiendra, le 4 avril 2017. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

17-02-11 Levée de l'assemblée

SUR PROPOSITION DE M^{me} Danièle Grondines D'UMENT APPUYÉE PAR M. Yvan Lajoie, IL EST RÉSOLU de lever l'assemblée à 21h50. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Signé
M. Gabriel Clairet
Président

Signé
M. Yvan Lajoie
Secrétaire

+



CA-3, 7 mars

PROCÈS-VERBAL

Troisième assemblée régulière de l'année 2017 du conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Sacrement, tenue le mardi, 7 mars 2017, à 19 h, au Centre des loisirs Saint-Sacrement, 1360, boulevard de l'Entente.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

M. Gabriel Clairet	Président
M ^{me} Danièle Grondines	Vice-présidente
M. Yvan Lajoie Secrétaire	
M. Antoine Boivin-Paquet	Trésorier
M. Kevin Bouchard	Administrateur
M ^{me} Marie-Christine Boulanger	Administratrice
M. Michel Jutras Administrateur	
M. Hugo Desrosiers	Administrateur

Membre sans droit de vote :

M. Yvon Bussièrès	Conseiller municipal, district de Montcalm-Saint-Sacrement
-------------------	--

ABSENCE :

AUTRES PRÉSENCES :

M ^{me} Anne Pelletier	Conseillère en consultations publiques, Arrondissement Cité-Limoilou, Ville de Québec
M ^{me} Joëlle Carpentier	Conseillère en urbanisme, Ville de Québec
M. Alexandre Armstrong	Conseiller en urbanisme, Ville de Québec
M ^{me} Lydia Toupin	Conseillère en urbanisme, Ville de Québec
M ^{me} Jocelyne Séguin	Secrétaire de rédaction

Outre les personnes mentionnées ci-dessus 14 personnes assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

17-03-01	Ouverture de l'assemblée	19 h 00
17-03-02	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 05
17-03-03	<u>Demande d'opinion au conseil de quartier</u> Règlement R.C.A.1V.Q. 300 : projet de modification intitulé Règlement modifiant le règlement de l'arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à sa concordance au Programme particulier d'urbanisme pour le pôle urbain belvédère 1. Présentation du projet 2. Intervention de M. Bussièrès 3. Questions et commentaires du public 4. Questions, commentaires et recommandation du conseil de quartier Saint-Sacrement	19 h 10
17-03-04	Adoption et suivis du procès-verbal du 7 février	22 h 00
17-03-05	Première période de questions et commentaires du public	22 h 05
17-03-06	Suivi des dossiers et projets en cours	22 h 10

	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Opportunité de préparer un mémoire sur le Règlement modifiant le Plan directeur d'aménagement et de développement relativement au Programme particulier d'urbanisme pour le pôle urbain Belvédère, R.V.Q. 2496 et le projet de modification intitulé Règlement modifiant le Règlement de l'arrondissement de la Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à sa concordance au programme particulier d'urbanisme pour le pôle urbain Belvédère. R.C.A.1.V.Q 300. Voir la page principale sur PPU Belvédère Liens sur les deux règlements : R.V.Q. 2496 ; R.C.A.1V.Q 300 ➤ Adoption du projet de rapport annuel 2016 du Conseil de quartier pour dépôt à l'assemblée générale du 4 avril ➤ Discussion sur une révision du plan d'action du conseil de quartier ➤ Page Facebook du conseil de quartier et Blogue « Saint-Sacrement illustré » 	
17-03-07	Période du conseiller municipal	22 h 15
17-03-08	Deuxième période de questions et commentaires du public	22 h 15
17-03-09	Trésorerie	22 h 15
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Paiement de la secrétaire de rédaction ➤ Autres dépenses et paiements à autoriser ➤ État des revenus et des dépenses et solde bancaire 	
17-03-10	Information et correspondance	22 h 20
17-03-11	Divers	22 h 20
17-03-12	Levée de l'assemblée	22 h 20

Procès-verbal

- 17-03-01 Ouverture de l'assemblée**
M. Gabriel Clairet, président, ouvre la réunion qui a le quorum à 19 h.
- 17-03-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour**
Point de suivi sur le plan local de la mobilité durable remis à la prochaine réunion.
SUR PROPOSITION DE M. Michel Jutras, DUMENT APPUYÉE PAR M. Antoine Boivin-Paquet, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que modifié. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.
- 17-03-03 Demande d'opinion au conseil de quartier**
Règlement R.C.A.1V.Q. 300 : projet de modification intitulé Règlement modifiant le règlement de l'arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à sa concordance au Programme particulier d'urbanisme pour le pôle urbain belvédère
- 1. Présentation du projet** par M. Alexandre Armstrong et M^{me} Joëlle Carpentier, conseillers en urbanisme à la Ville de Québec.
 - 2. Intervention de M. Bussières**
 - 3. Questions et commentaires du public** : 6 personnes interviennent.
 - 4. Questions, commentaires et recommandation du conseil de quartier Saint-Sacrement** – Commentaires de la part de chacun des membres du conseil de quartier. Remerciement des membres du conseil aux personnes qui se sont déplacées et à celles qui ont exprimé une opinion. Rappel à l'effet qu'il est également important d'exprimer son opinion lors de la consultation publique qui se tiendra le 30 mars prochain.
- Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu unanimement de recommander au conseil d'arrondissement de La Cité-Limoilou d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à sa concordance au programme particulier d'urbanisme pour le pôle urbain Belvédère, R.C.A.1V.Q. 300 (Quartier Saint-Sacrement)* avec les conditions suivantes dans les buts de :
- Favoriser une transition harmonieuse entre la densification sur les corridors et les zones résidentielles ;

- Préserver le côté attractif du quartier pour les familles ;
- Conserver le bâti existant à l'intérieur des zones résidentielles ;

R_SF_24 (ZONE 16068Hb) :

- Maintenir les hauteurs à 8 m
- Abaisser l'angle d'éloignement

R_RL_44 (ZONE 16041Hb) :

- Revoir le découpage de la zone où le 16 mètre est autorisé pour n'inclure que les propriétés situées directement sur le boulevard René-Lévesque et exclure celles situées en arrière-zone sur l'avenue Cardinal-Bégin, l'avenue Dessane, l'avenue Cardinal-Rouleau et la rue Joffre.
- Abaisser l'angle d'éloignement

R_SF_19 (ZONE 16025Hb) :

- Revoir le découpage de la zone où le 16 mètres est autorisé pour n'inclure que les propriétés situées directement sur le chemin Sainte-Foy et exclure celles situées sur les avenues Sir Adolphe-Routier et Louis-Fréchette
- Abaisser l'angle d'éloignement

M_SF_18 (ZONE 16067Hc) :

- Abaisser les hauteurs
- Abaisser l'angle d'éloignement

R_SF_17 (ZONE 16065Hb) :

- Abaisser les hauteurs pour tenir compte des résidences de l'avenue Ernest-Gagnon

Espaces verts : Augmenter la cible de canopée à 32% pour le quartier et de favoriser la création d'espace verts, notamment au centre du quartier. La carte des îlots de chaleur serait importante à considérer.

Mobilité durable et circulation : Considérer les mesures proposées dans le Plan local de mobilité durable du conseil de quartier Saint-Sacrement.

Voir le [rapport d'opinion](#)

17-03-04

Adoption et suivis du procès-verbal du 7 février

SUR PROPOSITION DE M. Kevin Bouchard, D'UMENT APPUYÉE PAR M. Michel Jutras, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal tel que proposé. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

17-03-05

Première période de questions et commentaires du public

Aucun commentaire.

17-03-06

Suivi des dossiers et projets en cours

- Opportunité de préparer un mémoire sur les règlements R.V.Q 2496 et R.C.A.1V.Q 300.

RÉSOLUTION 17-CA-11

SUR PROPOSITION DE Mme Marie-Christine Boulanger, D'UMENT APPUYÉE PAR M. Michel Jutras IL EST RÉSOLU de préparer un mémoire sur le Règlement modifiant le Plan directeur d'aménagement et de développement relativement au Programme particulier d'urbanisme pour le pôle urbain Belvédère, [R.V.Q. 2496](#) et le projet de modification intitulé Règlement modifiant le Règlement de l'arrondissement de la Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à sa concordance au [programme particulier d'urbanisme pour le pôle urbain Belvédère. R.V.Q. 2496 ; R.C.A.1V.Q 300](#). ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

- Adoption du projet de rapport annuel 2016 du Conseil de quartier pour dépôt à l'assemblée générale du 4 avril. Une discussion a lieu sur l'opportunité de dépersonnaliser le rapport, certains

membres étant en faveur et d'autres, en défaveur de mentionner spécifiquement le nom des différents intervenants ou participants.

Les commentaires devront parvenir à M. Gabriel Clairet d'ici le 13 mars. L'adoption du rapport sera à l'ordre du jour de la réunion du conseil précédant l'assemblée générale, le 4 avril prochain.

- Discussion sur une révision du plan d'action du conseil de quartier.
Le point est reporté à l'assemblée générale du mois de mai.
- Page Facebook du conseil de quartier et Bloque « Saint-Sacrement illustré ».
Le point est reporté à l'assemblée générale du mois de mai.

17-03-07

Période du conseiller municipal

En raison de l'heure tardive, M. Yvon Bussières est bref. Il mentionne qu'il n'y a eu aucune intervention se rapportant au quartier Saint-Sacrement lors des séances du conseil municipal et du conseil d'arrondissement.

17-03-08

Deuxième période de questions et commentaires du public

Aucun commentaire.

17-03-09

Trésorerie

- Paiement de la secrétaire de rédaction

RÉSOLUTION 17-CA-12

Concernant le paiement des frais de secrétariat pour la rencontre du 7 mars 2017

SUR PROPOSITION DE Mme Marie-Christine Boulanger, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Antoine Boivin-Paquet, IL EST RÉSOLU de payer la facture de 105 \$ pour la rédaction du compte-rendu du 7 mars 2017, et d'émettre un virement du même montant à l'ordre de M^{me} Jocelyne Séguin. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

- Autres dépenses et paiements à autoriser

Aucune autre dépense.

- État des revenus et des dépenses et solde bancaire

Les états financiers de l'année 2016 ont été transmis par M. Antoine Boivin-Paquet à M. Gabriel Clairet pour être intégrés au rapport annuel.

17-03-10

Information et correspondance : Aucun commentaire.

17-03-11

Divers : Aucun commentaire.

17-03-12

Levée de l'assemblée

SUR PROPOSITION M. Gabriel Clairet, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Kevin Bouchard, IL EST RÉSOLU de lever l'assemblée à 22 h 20. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Signé

M. Gabriel Clairet
Président

Signé

M. Yvan Lajoie
Secrétaire

PROCÈS-VERBAL

Première assemblée spéciale de l'année 2017 du conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Sacrement, tenue le 4 avril 2017 à 18 h 45 au 1330, Chemin Ste-Foy.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

M. Gabriel Clairet	Président
M. Antoine Boivin-Paquet	Trésorier
M. Kevin Bouchard	Administrateur
M. Michel Jutras	Administrateur
M. Hugo Desrosiers	Administrateur

Membre sans droit de vote :

M. Yvon Bussières	Conseiller municipal, district de Montcalm-Saint-Sacrement
-------------------	--

ABSENCES :

M ^{me} Danièle Grondines	Vice-présidente
M. Yvan Lajoie Secrétaire	
M ^{me} Marie-Christine Boulanger	Administratrice

AUTRES PRÉSENCES :

M ^{me} Anne Pelletier	Conseillère en consultations publiques, Arrondissement Cité-Limoilou, Ville de Québec
M ^{me} Jocelyne Séguin	Secrétaire de rédaction

Outre les personnes mentionnées ci-dessus 3 personnes assistent à l'assemblée.

Procès-verbal

17-AS01-01 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le quorum de 5 personnes étant atteint, M. Gabriel Clairet ouvre la réunion à 18 h 50.
SUR PROPOSITION DE M. Antoine Boivin-Paquet, D'UNEMENT APPUYÉE PAR M. Michel Jutras, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que proposé. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

17-AS01-02 Adoption du Mémoire du conseil de quartier Saint-Sacrement Programme particulier d'urbanisme du pôle urbain Belvédère

M. Gabriel Clairet demande si les membres présents ont des commentaires à formuler. Aucun commentaires.

RÉSOLUTION 17-AS-01

Concernant l'adoption du [Mémoire du conseil de quartier Saint-Sacrement Programme particulier d'urbanisme du pôle urbain Belvédère](#) déposé lors de la consultation publique du 30 mars 2017
SUR PROPOSITION DE M. Antoine Boivin-Paquet, D'UNEMENT APPUYÉE PAR M. Michel Jutras, IL EST RÉSOLU d'adopter le mémoire du conseil de quartier Saint-Sacrement Programme particulier d'urbanisme du pôle urbain Belvédère tel que déposé.

M. Gabriel Clairet demande le vote sur la proposition.

Les membres présents se prononcent, 3 pour, 1 contre, et 1 abstention.
ADOPTÉ À LA MAJORITÉ.

17-AS01-03 Levée de l'assemblée

*L'ordre du jour étant épuisé, SUR PROPOSITION DE M. Hugo Desrosiers DÛMENT APPUYÉE
PAR M. Michel Jutras, IL EST RÉSOLU de lever l'assemblée à 18 h 55. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.*

Signé

M. Gabriel Clairet
Président

Signé

M. Antoine Boivin-Paquet
Trésorier

PROCÈS-VERBAL

Deuxième assemblée spéciale de l'année 2017 du conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Sacrement, tenue le 4 avril 2017 à 19 h 20 au 1330, Chemin Ste-Foy.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

M. Gabriel Clairet	Administrateur
M. Antoine Boivin-Paquet	Administrateur
M. Kevin Bouchard	Administrateur
M. Hugo Desrosiers	Administrateur
M. Yvan Lajoie	Administrateur
M ^{me} Danièle Grondines	Administratrice
M ^{me} Marie-Christine Boulanger	Administratrice

Membre sans droit de vote :

M. Yvon Bussières	Conseiller municipal, district de Montcalm-Saint-Sacrement
-------------------	--

AUTRES PRÉSENCES :

M ^{me} Anne Pelletier	Conseillère en consultations publiques, Arrondissement Cité-Limoilou, Ville de Québec
M ^{me} Jocelyne Séguin	Secrétaire de rédaction

Outre les personnes mentionnées ci-dessus 4 personnes assistent à l'assemblée.

Procès-verbal

17-AS02-01 Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Gabriel Clairet ouvre l'assemblée qui a quorum à 19 h 20.

SUR PROPOSITION DE M. Gabriel Clairet, D'UNEMENT APPUYÉE PAR M. Antoine Boivin-Paquet, IL EST RÉSOLU de renoncer à l'ordre du jour. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

17-AS02-02 RÉSOLUTION 17-AS-01

Concernant la nomination d'un administrateur coopté au sein du conseil de quartier

Considérant la candidature de M. Michel Jutras à titre de membre coopté

SUR PROPOSITION DE M. Antoine Boivin-Paquet, D'UNEMENT APPUYÉE PAR M^{me} Marie-Christine Boulanger, IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration du conseil de quartier de St-Sacrement nomme M. Michel Jutras au poste d'administrateur coopté au sein du conseil d'administration, son mandat commençant maintenant et prenant fin en avril 2018. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

17-AS02-03 Levée de l'assemblée

Le sujet de l'assemblée spéciale étant traité, SUR PROPOSITION DE M. Antoine Boivin-Paquet, D'UNEMENT APPUYÉE PAR M. Kevin Bouchard, IL EST RÉSOLU de lever l'assemblée spéciale à 19 h 30. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Signé

M. Gabriel Clairet
Administrateur

Signé

M. Yvan Lajoie
Secrétaire

Procès-verbal

Assemblée générale annuelle 2017 (AGA) du conseil de quartier de Saint-Sacrement, tenue le jeudi 4 avril 2017, à 19 h, au 1330, chemin Sainte-Foy.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

M. Gabriel Clairet	Administrateur
M ^{me} Danièle Grondines	Administratrice
M. Yvan Lajoie	Administrateur
M. Antoine Boivin-Paquet	Administrateur
M. Kevin Bouchard	Administrateur
M ^{me} Marie-Christine Boulanger	Administratrice
M. Michel Jutras	Administrateur
M. Hugo Desrosiers	Administrateur

Membre sans droit de vote :

M. Yvon Bussières	Conseiller municipal, district de Montcalm-Saint-Sacrement
-------------------	--

AUTRES PRÉSENCES :

M ^{me} Anne Pelletier	Conseillère en consultations publiques, Arrondissement Cité-Limoilou, Ville de Québec
M ^{me} Jocelyne Séguin	Secrétaire de rédaction
M. Philippe Després	Comité sur la mobilité durable

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 4 personnes assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

17-AGA-01	Ouverture de l'assemblée	19 h 00
17-AGA-02	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 05
17-AGA-03	Élections	19 h 10
	➤ Informations relatives au déroulement des élections	
	➤ Appel de candidatures	
	➤ Présentation des candidats	
	➤ Scrutin	
17-AGA-04	Présentation <i>Plan local de mobilité durable du Quartier Saint-Sacrement : réactions et discussions sur le plan et les recommandations du Conseil</i>	19 h 30
17-AGA-05	Adoption du procès-verbal de l'AGA du 14 avril 2016	19 h 55
	➤ Affaires découlant du procès-verbal	
17-AGA-06	Rapport annuel et états financiers 2016	20 h 00
	➤ Présentation du rapport annuel	
	➤ Présentation des états financiers	
	➤ Période de questions et de commentaires du public	
	➤ Ratification du rapport annuel et des états financiers	
	➤ Frais de secrétariat et d'AGA	

17-AGA-07	Période d'information du conseiller municipal	20 h 25
17-AGA-08	Période de questions et commentaires du public	21 h 00
17-AGA-09	Divers	21h 15
17-AGA-10	Levée de l'assemblée	21 h 30

PROCÈS-VERBAL

17-AGA-01 Ouverture de l'assemblée

M. Gabriel Clairet, président sortant, ouvre l'assemblée qui a quorum à 19 h 00.

17-AGA-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

*SUR PROPOSITION DE M. Hugo Desrosiers DUMENT APPUYÉ PAR M. Michel Jutras, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.*

17-AGA-03 Élections

➤ Informations relatives au déroulement des élections

M. Gabriel Clairet cède la parole à la présidente d'élection, M^{me} Anne Pelletier.

M^{me} Pelletier se présente et décrit ce que sont un conseil de quartier et les actions qu'il apporte au sein de la communauté. M^{me} Pelletier décrit brièvement la composition d'un conseil de quartier avec la présidence, le quorum et les administrateurs ainsi que les mandats qui sont dévolus au conseil de quartier. D'autres membres peuvent se joindre au conseil de quartier en étant nommé par le conseil en place. Ces administrateurs sont dits cooptés.

M^{me} Pelletier mentionne qu'il y a présentement trois postes échus au sein du conseil, soit les postes de M. Gabriel Clairet, M. Kevin Bouchard et M. Michel Jutras. M^{me} Pelletier remercie les membres sortants pour leur implication au sein du conseil.

M^{me} Pelletier procède à l'appel de candidatures pour combler les 2 postes vacants pour femmes et les 2 postes vacants pour hommes.

Pour se présenter, les candidats doivent avoir recueilli l'appui de dix résidents du quartier.

➤ Premier appel de candidatures

M^{me} Pelletier demande s'il y a des candidatures pour les postes à combler pour les femmes. Aucune femme ne se présente.

➤ Deuxième appel de candidatures

M^{me} Pelletier procède à l'appel. Trois candidats se présentent pour les postes à combler pour les hommes. Il s'agit de : M. Gabriel Clairet, M. Kevin Bouchard et M. Michel Jutras.

M^{me} Pelletier indique qu'il y aura scrutin puisqu'il y a trois candidats et deux postes seulement à pourvoir.

M. Michel Jutras intervient pour signifier qu'il retire sa candidature afin de laisser la place aux deux autres candidats. Il compte se proposer plus tard comme membre coopté.

M^{me} Pelletier félicite M. Gabriel Clairet et M. Kevin Bouchard qui sont élus par acclamation.

Afin de procéder dès maintenant à la nomination d'un membre coopté comme le suggère M. Yvon Bussières, l'assemblée générale est suspendue pendant quelques minutes pour permettre la tenue d'une assemblée spéciale du conseil de quartier de Saint-Sacrement.

L'assemblée générale reprend à 19h30.

17-AGA-04 Présentation *Plan local de mobilité durable du Quartier Saint-Sacrement* : réactions et discussions sur le plan et les recommandations du Conseil

M. Philippe Després, membre du comité sur la mobilité durable, fait une présentation des travaux effectués par le comité au cours de l'année 2016. Il mentionne que [le rapport final du Plan local de mobilité durable \(PLMD\)](#) a été déposé, à la Ville de Québec, le 3 octobre 2016. Il rappelle les différents travaux effectués dans le cadre de ce projet. Il mentionne les différentes mesures qui pourraient être mises en place pour favoriser la réduction de la vitesse automobile et l'amélioration de la sécurité des piétons aux intersections les plus problématiques.

M. Gabriel Claret remercie M. Després pour sa présentation.

Mme Danièle Grondines mentionne les autres personnes qui participent au comité durable. Elle félicite M. Després pour avoir présenté le plan auprès de la Ville.

M. Roger Boileau, résident du quartier, informe l'assemblée qu'il a fait personnellement des représentations lors de la consultation publique sur le Pôle Belvédère afin qu'un lien mécanique soit créé entre la haute et la basse ville afin de favoriser la circulation à vélo. Il dépose copie du [mémoire](#) qu'il a déposé à la Ville.

17-AGA-05 Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 14 avril 2016

SUR PROPOSITION DE M. Gabriel Claret, DUMENT APPUYÉ PAR M. Yvan Lajoie, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 14 avril 2016 tel que déposé. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

- Affaires découlant du procès-verbal
Aucun point mentionné.

17-AGA-06 Rapport annuel et états financiers 2016

➤ **Présentation du rapport annuel par M. Gabriel Claret.**

M. Gabriel Claret présente le Rapport annuel 2016. Ce rapport ainsi que son annexe relative aux états financiers étaient disponibles à l'entrée. Les documents seront déposés dans la [section des rapports annuels](#) du conseil de quartier sur le site de la Ville de Québec.

Le conseil de quartier de St-Sacrement a tenu 9 assemblées régulières et une assemblée générale au cours de 2016. Deux demandes de consultations publiques lui ont été soumises. Les principaux sujets traités par le conseil en 2016 concernaient le plan local de mobilité durable, la sécurité des piétons et des cyclistes ainsi que la circulation autour de l'École internationale Saint-Sacrement et du parc Saint-Sacrement, le programme particulier d'urbanisme (PPU) du Pôle urbain Belvédère, et finalement, une proposition de mesures de verdissement et de lutte contre les îlots de chaleur. Le conseil a également mis sur pied le blogue *Saint-Sacrement illustré*, une initiative de M. Michel Jutras pour faire connaître le quartier.

M. Gabriel Claret mentionne également les autres interventions du conseil à la vie du quartier.

Le rapport annuel d'une vingtaine de pages peut être consulté pour connaître les différents dossiers qui ont été traités en cours d'année.

➤ **Présentation des états financiers**

M. Antoine Boivin-Paquet fait état des principales dépenses encourues en 2016. Le budget de fonctionnement alloué par la Ville a été dépensé en totalité. Il reste encore un budget de 509 \$ pour le projet de mobilité durable. Un budget de 2 000 \$ provenant du fonds dédié aux projets d'initiative culturelle a été octroyé par la Ville de Québec pour développer et enrichir le blogue consacré au quartier Saint-Sacrement.

- **Période de questions et de commentaires du public**
M. Yvan Lajoie, membre du conseil, voudrait rappeler qu'une démarche a faite, au mois d'avril 2016, auprès de l'évêque du diocèse pour l'aménagement d'un parc public à proximité de l'église. Il n'y a pas eu de suite, mais il serait intéressant de revenir à la charge.
- **Ratification du rapport annuel et des états financiers**
Mme Marie-Christine Boulanger suggère de remplacer Comité de développement durable par Comité pour la mobilité durable.

RÉSOLUTION 17-AGA-01

Concernant la ratification du rapport annuel et des états financiers de 2016

*SUR PROPOSITION DE M. Yvan Lajoie, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Antoine Boivin-Paquet, IL EST RÉSOLU de ratifier le rapport annuel et les états financiers de 2016 tel que modifié.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.*

RÉSOLUTION 17-AGA-02

Concernant la nomination des signataires des états financiers

*SUR PROPOSITION DE M. Kevin Bouchard, DÛMENT APPUYÉ PAR M. Yvan Lajoie, IL EST RÉSOLU de nommer M. Gabriel Clairet et M. Antoine Boivin-Paquet, comme signataires des états financiers de l'année 2015.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.*

- **Frais de secrétariat et d'AGA**

RÉSOLUTION 17-AGA-03

Concernant le paiement des frais de secrétariat pour les assemblées spéciales et l'assemblée générale annuelle du 4 avril 2017

*SUR PROPOSITION DE M. Kevin Bouchard, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Yvan Lajoie, IL EST RÉSOLU de payer la facture de 85\$ pour la rédaction des procès-verbaux des assemblées spéciales et de l'assemblée générale annuelle du 4 avril 2017 et d'autoriser un virement du même montant à l'ordre de M^{me} Jocelyne Séguin.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.*

17-AGA-07 Période d'information du conseiller municipal

M. Yvon Bussièrès remercie les personnes ayant participé au conseil de quartier de Saint-Sacrement au cours de l'année 2016. Ce fut une année bien remplie et le travail accompli par le conseil de quartier de Saint-Sacrement a été gigantesque, notamment dans le cadre du plan particulier d'urbanisme Pôle Belvédère. La vision du quartier s'améliore constamment mais la sensibilisation auprès des élus est continuellement à refaire. M. Yvon Bussièrès félicite également les membres du conseil de quartier pour le blogue *Saint-Sacrement illustré*.

M. Gabriel Clairet remercie M. Bussièrès au nom du conseil.

RÉSOLUTION 17-AGA-04

Soulignant la remarquable contribution de M. Yvon Bussièrès au conseil de quartier de Saint-Sacrement

*SUR PROPOSITION DE M. Yvan Lajoie, DÛMENT APPUYÉ PAR M^{me} Marie-Christine Boulanger, IL EST RÉSOLU de féliciter M. Yvon Bussièrès pour son assiduité remarquable et pour la qualité de sa présence et de ses interventions aux assemblées du conseil de quartier de Saint-Sacrement.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.*

17-AGA-08 Période de questions et commentaires du public

M. Roger Boileau : afin d'assurer la pérennité du conseil de quartier de Saint-Sacrement, il serait intéressant qu'une copie papier de tous les rapports, suggestions, interventions et autres documents du

conseil soit déposée à la [bibliothèque](#) du conseil de quartier. Il souhaiterait également développer un dépôt numérique des documents indépendant de celui de la Ville de Québec.

M. Gabriel Clairet mentionne qu'il va transmettre à M. Boileau tous les documents qui ont servi à produire le rapport annuel 2016.

17-AGA-09 Divers

➤ **Retour sur la première assemblée spéciale**

M^{me} Danièle Grondines, qui n'a pu être présente à temps à l'assemblée spéciale, aimerait connaître l'opinion de l'assemblée et souhaiterait un vote à main levée sur l'adoption du *Mémoire du conseil de quartier Saint-Sacrement Programme particulier d'urbanisme du pôle urbain Belvédère*. Huit personnes se montrent en faveur document déposé. Rappelons qu'une seule personne s'était montrée en défaveur de cette adoption lors de l'assemblée spéciale.

M^{me} Grondines mentionne que les efforts du conseil de quartier ont été considérables en 2016 en regard de la consultation publique relative au Pôle Belvédère et aux autres activités menées par le conseil. Elle souhaiterait, pour sa part, qu'il y ait moins de tensions et plus de réciprocité dans les prochains mandats du conseil de quartier.

17-AGA-10 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, SUR PROPOSITION DE M. Gabriel Clairet, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Yvan Lajoie, IL EST RÉSOLU de lever l'assemblée à 20 h 45. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

M. Gabriel Clairet
Président

M. Yvan Lajoie
Administrateur

PROCÈS-VERBAL

Quatrième assemblée régulière du conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Sacrement, tenue le mardi 6 juin 2017, à 19 h, au Centre des loisirs Saint-Sacrement, 1360, boulevard de l'Entente.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

M. Antoine Boivin-Paquet	Président
M. Gabriel Clairet	Trésorier
M. Yvan Lajoie	Secrétaire
M ^{me} Marie-Christine Boulanger	Vice-présidente
M. Kevin Bouchard	Administrateur
M. Michel Jutras	Administrateur
M. Denis Jean	Administrateur

Membre sans droit de vote :

M. Yvon Bussières	Conseiller municipal, district de Montcalm-Saint-Sacrement
-------------------	--

ABSENCE :

M ^{me} Danièle Grondines	Administratrice
-----------------------------------	-----------------

AUTRES PRÉSENCES :

M. Denis Bergeron	Conseiller en consultations publiques, Arrondissement Cité-Limoilou, Ville de Québec
M ^{me} Jocelyne Séguin	Secrétaire de rédaction

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 4 personnes assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

17-04-01	Ouverture de l'assemblée	19 h 00
17-04-02	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 02
17-04-03	Nomination des membres du conseil d'administration	19 h 05
17-04-04	Nomination de membres cooptés	19 h 15
17-04-05	Première période de questions et commentaires du public	19 h 20
17-04-06	Adoption et suivis des procès-verbaux, du 7 mars et du 4 avril 2017, et prise d'acte du procès-verbal de l'AGA, du 4 avril 2017	19 h 25
17-04-07	Suivi des dossiers et projets en cours	19 h 30
	➤ Plan d'action du conseil de quartier	
	➤ Comité mobilité durable et Plan local de mobilité durable	
	➤ Dossier PPU Belvédère & Comité de zonage	
	➤ Page Facebook du conseil de quartier et blogue « Saint-Sacrement illustré »	
17-04-08	Période du conseiller municipal	20 h 05
17-04-09	Deuxième période de questions et commentaires du public	20 h 15
17-04-10	Trésorerie	20 h 30
	➤ Nomination des signataires des effets bancaires (président(e), secrétaire, trésorier(ère))	
	➤ Paiement de la secrétaire de rédaction	

	➤ Autres dépenses et paiements à autoriser	
	➤ État des revenus et des dépenses et solde bancaire	
17-04-11	Information et correspondance	20 h 40
17-04-12	Divers : Calendrier pour l'année 2017-2018	20 h 40
17-04-13	Levée de l'assemblée	20 h 45

Procès-verbal

- 17-04-01 Ouverture de l'assemblée**
SUR PROPOSITION DE M. Antoine Boivin-Paquet, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{me} Marie-Christine Boulanger, IL EST RÉSOLU de nommer M. Denis Bergeron comme président de l'assemblée jusqu'à la nomination d'un membre qui assurera la présidence du conseil de quartier.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
M. Denis Bergeron ouvre la réunion qui a le quorum à 19 h.
- 17-04-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour**
Les points 3 et 4 ainsi que 5 et 6 sont intervertis. Marie-Christine Boulanger s'objecte à ce que l'ordre du jour soit modifié. La cooptation se fait généralement avant les élections pour laisser la possibilité aux nouveaux membres de se présenter à des postes (sauf président) s'il le désire. C'est habituellement la façon de faire. Cette objection n'est pas retenue.
SUR PROPOSITION DE M. Gabriel Clairet, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Michel Jutras, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que modifié. Adopté à 4 voix contre 1
- 17-04-03 Nomination des dirigeants du conseil d'administration**
Résolution 17-CA-12
Concernant la nomination d'un président d'élection
M. Kevin Bouchard se propose comme président d'élection et M. Gabriel Clairet l'appui. En l'absence d'autres candidats, M. Kevin Bouchard est nommé président d'élection. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.
Résolution 17-CA-13
Concernant le poste de président du conseil de quartier de Saint-Sacrement
M. Antoine Boivin-Paquet se propose comme président du conseil de quartier de Saint-Sacrement. En l'absence d'autres candidats, M. Antoine Boivin-Paquet est élu à la présidence du Conseil par acclamation.
Résolution 17-CA-14
Concernant le poste de secrétaire du conseil de quartier de Saint-Sacrement
M. Antoine Boivin-Paquet propose M. Yvan Lajoie comme secrétaire du conseil de quartier de Saint-Sacrement. Cette offre sera faite à M. Lajoie lors de son arrivée pour connaître sa décision. Après l'avoir consulté, M. Yvan Lajoie accepte d'occuper la fonction de secrétaire du conseil.
Résolution 17-CA-15
Concernant le poste de trésorier du conseil de quartier de Saint-Sacrement
M. Gabriel Clairet se propose comme trésorier du conseil de quartier de Saint-Sacrement. En l'absence d'autres candidats, M. Gabriel Clairet est élu par acclamation.
Résolution 17-CA-16
Concernant le poste de vice-président du conseil de quartier de Saint-Sacrement
M. Kevin Bouchard propose M^{me} Marie-Christine Boulanger comme vice-présidente du conseil de quartier de Saint-Sacrement. M^{me} Boulanger accepte. En l'absence d'autres candidats, M^{me} Marie-Christine Boulanger est élue par acclamation.
- 17-04-04 Nomination de membres cooptés**
RÉSOLUTION 17-CA-17
Concernant la nomination d'un administrateur coopté au sein du conseil de quartier
Considérant la candidature dûment déposée de M. Denis Jean à titre de membre coopté

SUR PROPOSITION DE M^{me} Marie-Christine Boulanger, D'UNEMENT APPUYÉE PAR M. Michel Jutras, IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Sacrement nomme M Denis Jean au poste d'administrateur coopté au sein du conseil d'administration, son mandat commençant maintenant et prenant fin en avril 2018. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

17-04-05 Première période de questions et commentaires du public

M^{me} Céline Fabries, éditrice à MonMontcalm.com, rappelle au conseil que l'abonnement vient à échéance en septembre prochain. Elle souhaite mentionner au conseil que le site a été complètement revampé et qu'un autre site, appelé Monguarter.Québec, a été créé pour chapeauter tous les sites des quartiers de la Cité-Limoilou. Un nouveau service est offert également, soit la vente en ligne de produits par des commerçants. Le renouvellement de l'adhésion est toujours à 250 \$ plus taxes. Le président a accès à la page web et peut publier dans la section Nouvelles. M. Jutras trouve le nouveau visuel très dynamique. M. Clairet mentionne qu'il y a eu de bonnes analyses sur le site.

RÉSOLUTION 17-CA-18

Concernant le renouvellement de l'adhésion du conseil de quartier au site MonMoncalm.com
SUR PROPOSITION DE M. Denis Jean, D'UNEMENT APPUYÉE PAR M. Michel Jutras, IL EST RÉSOLU de reconduire l'adhésion du conseil de quartier Saint-Sacrement au site MonMoncalm.com. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

17-04-06 Adoption et suivis des procès-verbaux du 7 mars et du 4 avril 2017 et prise d'acte du procès-verbal de l'AGA du 4 avril 2017

SUR PROPOSITION de M. Michel Jutras, D'UNEMENT APPUYÉE PAR M^{me} Marie-Christine Boulanger, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 7 mars 2017, tel que proposé. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

SUR PROPOSITION M. Gabriel Clairet, D'UNEMENT APPUYÉE PAR M. Kevin Bouchard, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 4 avril 2017, première assemblée spéciale, tel que proposé. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

SUR PROPOSITION M. Kevin Bouchard, D'UNEMENT APPUYÉE PAR M. Gabriel Clairet, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 4 avril 2017, deuxième assemblée spéciale, tel que proposé. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

17-04-07 Suivi des dossiers et projets en cours

➤ Plan d'action du conseil de quartier

M^{me} Danièle Grondines a fait parvenir le plan d'action par courriel, peu avant le début de l'assemblée. M. Antoine Boivin-Paquet et

M^{me} Marie-Christine Boulanger ont eu le temps d'en prendre connaissance, mais non les autres membres. Le point est reporté à la prochaine réunion. M. Antoine Boivin-Paquet mentionne son intérêt pour les cartes. M. Denis Bergeron suggère de demander copie des cartes à M^{me} Anne Pelletier.

➤ Comité mobilité durable et [Plan local de mobilité durable](#)

M^{me} Marie-Christine Boulanger a écrit aux membres du comité mobilité durable pour connaître leur intérêt concernant la [consultation de la Ville sur la mobilité durable](#). Quatre rencontres ont lieu cette semaine, et une réunion aura lieu demain, le 7 juin, concernant l'arrondissement La Cité-Limoilou. La date limite pour le dépôt préliminaire d'un mémoire est le 13 août. Le comité devrait se rencontrer avant l'été. M. Frédéric Jolly, qui est le coordonnateur du comité, n'a pu être joint.

Entre-temps, il serait intéressant que le plus grand nombre possible de personnes participent au [sondage en ligne](#).

Pour faire suite aux initiatives récemment prises par le comité sans l'aval du conseil, M. Michel Jutras s'interroge sur la composition et le rôle du comité. Il s'ensuit une discussion sur l'historique du comité et sur le besoin de clarifier son rôle. Rappelons que trois membres du conseil en font partie. Il est convenu de reporter en septembre le recadrage du comité. Entre-temps, il est proposé de mandater le comité pour rédiger le mémoire et le soumettre au conseil avant la date limite du 13 août.

M^{me} Marie-Christine Boulanger contactera les autres conseils de quartier pour connaître leur intérêt à déposer un mémoire.

RÉSOLUTION 17-CA-19

Concernant la rédaction d'un mémoire par le comité mobilité durable

SUR PROPOSITION DE M. Gabriel Clairet, DUMENT APPUYÉE PAR M. Michel Jutras, IL EST RÉSOLU que le comité mobilité durable prépare un mémoire à déposer dans le cadre des consultations de la Ville de Québec sur la mobilité durable et que ce mémoire soit soumis au conseil de quartier avant la date limite de dépôt du 13 août 2017. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Compte tenu de la longueur des discussions, M. Kevin Bouchard souhaiterait que les interventions soient plus structurées tout en laissant à chacun un droit d'expression. M. Denis Bergeron explique le fonctionnement des autres conseils. M. Denis Jean préparera des règles de fonctionnement qu'il présentera à la prochaine assemblée.

➤ **PPU Pôle Belvédère & Comité de zonage**

M. Antoine Boivin-Paquet demande à M. Yvon Bussièrès s'il a des commentaires à ce sujet. M. Bussièrès mentionne que le sondage en ligne a été un succès et que de nombreuses propositions ou modifications proposées dans les mémoires et représentations citoyennes ont été intégrées dans les différentes versions du plan particulier d'urbanisme. Tout cela a représenté un énorme travail pour les uns et les autres et le résultat est très satisfaisant.

M^{me} Marie-Christine Boulanger mentionne que beaucoup des propositions faites par le conseil de quartier ont été retenues. Il faudra quand même faire le tour du document pour apprécier le tout. Après les appréhensions du début, M. Kevin Bouchard se dit heureux du résultat et de l'écoute dont la Ville a fait preuve. Le travail a été très ardu pour le conseil mais les résultats sont positifs. La ville doit être félicitée pour le travail accompli.

M. Yvan Lajoie mentionne une présentation faite par M. Yvon Bussièrès à propos de statistiques démographiques qui concernaient le quartier. M. Bussièrès en reprend les grandes lignes et fera parvenir le document aux membres du conseil. Le quartier a contribué pour beaucoup à la densification de la Ville. L'augmentation de la population de la Ville de Québec a été de l'ordre de 3%, mais dans le seul secteur de la Cité Verte, elle a atteint 19,9%. Le quartier Saint-Sacrement compte 46% de personnes âgées, comparativement à 20% dans le reste de la ville.

➤ **Page Facebook du conseil de quartier et blogue « Saint-Sacrement illustré ».** Concernant le blogue, M. Michel Jutras a fait parvenir un rapport d'étape aux membres au conseil. La démarche avec l'université Laval est plutôt au ralenti. Des travaux ont été réalisés par les étudiants, mais ils sont toujours en évaluation par le professeur. Si cela n'aboutit pas d'ici septembre, il faudra plutôt envisager un contrat avec un étudiant de maîtrise selon un échéancier très strict, avant décembre.

Concernant la page Facebook, M. Hugo Desrosiers dit que n'étant plus membre du conseil, il ne reçoit plus les invitations de la Ville et, donc, ne peut plus faire de suivi sur la page. Une demande doit être faite auprès de M^{me} Anne Pelletier afin qu'il reçoive l'information.

17-04-08 Période du conseiller municipal

M. Yvon Bussières fait un résumé des différents événements survenus au cours des derniers mois. Il n'a toutefois rien à mentionner en ce qui concerne spécifiquement le quartier Saint-Sacrement, sauf peut-être la fête des voisins qui se tiendra le 10 juin prochain, dans plusieurs rues du quartier : Barrin, Louis-Jetté, De Repentigny, Sir-Adolphe-Routhier, de Vimy. M. Bussières mentionne une intervention faite par M^{me} Gilbert pour l'organisme Solidarité Famille et sécurité routière. Une copie du dépliant remis à l'occasion sera transmise aux membres du conseil. À la rencontre annuelle tenue par M. Bussières, le 31 mai dernier, il a principalement été question de circulation routière, de transport en commun, et de vieillissement de la population. M. Yvon Bussières fera un compte-rendu prochainement et en transmettra une copie aux membres du conseil. M. Bussières rappelle qu'il est important que les résidents du quartier assistent à la rencontre prévue demain sur la mobilité durable et qu'ils participent en grand nombre à la [consultation en ligne](#) pour avoir un impact collectif.

17-04-09 **Deuxième période de questions et commentaires du public**

M^{me} Louise Lebrun mentionne qu'elle n'a pas eu le plan d'action du conseil qu'elle souhaitait obtenir en venant assister à l'assemblée. Elle souhaiterait par ailleurs qu'on reconnaisse le travail accompli par le comité sur la mobilité durable. Concernant le PPU pôle Belvédère, elle se demande qui en fera le suivi ou qui assumera le rôle de chien de garde. M. Yvon Bussières mentionne qu'il y a un [plan d'action](#) pour le PPU. Mais la Ville n'a pas d'obligations légales à cet effet. M. Gabriel Clairet et M. Kevin Bouchard mentionnent qu'il faudrait cibler les éléments qui sont sortis pour le quartier pour en faire le suivi. Éventuellement, il faudra désigner quelqu'un à cet effet. En attendant, il faudra intégrer cet élément au plan d'action du conseil.

M^{me} Sylvie Fournier souhaiterait, pour sa part, qu'une copie papier du PPU soit disponible à la bibliothèque du quartier, comme cela est censé se faire. M. Gabriel Clairet en fera le dépôt prochainement à la succursale des Jésuites.

Finalement, M. Antoine Boivin-Paquet nous fait part d'un commentaire d'un résident qui a constaté qu'il n'y a pas de vignettes de stationnement sur la rue Gérard-Morissette. Le stationnement n'est pas contrôlé et les résidents sont mécontents. M^{me} Marie-Christine Boulanger, qui demeure sur cette rue, s'est fait dire par la Ville qu'il lui faudrait une pétition signée par 75% des résidents du secteur. M. Yvon Bussières mentionne que le règlement prévoit un certain quota de cases déréglées dans un quartier. Il y en a à différents endroits dans Saint-Sacrement. Il faudrait se faire expliquer la logique sous-jacente. M. Antoine Boivin-Paquet va faire un suivi auprès de M^{me} Anne Pelletier à ce sujet.

17-04-10 **Trésorerie**

➤ Nomination des signataires des effets bancaires (président(e), secrétaire, trésorier(ère))

Résolution 17-CA-20

Concernant les signataires des effets bancaires du conseil de quartier

Considérant l'élection du conseil d'administration à l'assemblée annuelle du 4 avril 2017;
Considérant qu'à l'assemblée du conseil d'administration, du 6 juin 2017, M. Antoine Boivin-Paquet a été élu président, M. Yvan Lajoie, secrétaire, et M. Gabriel Clairet, trésorier, du conseil de quartier;
Considérant que l'article 128 du *Règlement sur le fonctionnement des conseils de quartier* stipule que les signataires des effets bancaires du conseil de quartier sont : le président, le secrétaire ou le trésorier;

SUR PROPOSITION DE M. Gabriel Clairet, DUMENT APPUYÉE PAR M. Yvan Lajoie, IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration, du conseil de quartier de Saint-Sacrement nomme M. Antoine Boivin-Paquet, président, M. Yvan Lajoie, secrétaire, et M. Gabriel Clairet, trésorier, signataires des effets bancaires du conseil de quartier de Saint-Sacrement, à compter du 6 juin 2017. Comme toutes ces personnes sont déjà signataires des effets bancaires, seules leurs fonctions au sein du conseil sont à modifier. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

La résolution 17-CA-03, adoptée à l'assemblée du 17 janvier 2017, autorise M^{me} Anne Pelletier à faire les modifications nécessaires au registre des entreprises concernant la composition du conseil d'administration.

- Paiement de la secrétaire de rédaction

RÉSOLUTION 17-CA-21

Concernant le paiement des frais de secrétariat pour la rencontre du 6 juin 2017

SUR PROPOSITION DE M. Gabriel Claret, D'UNEMENT APPUYÉE PAR M. Yvan Lajoie, IL EST RÉSOLU de payer la facture de 105 \$ pour la rédaction du compte-rendu du 6 juin 2017, et d'émettre un virement du même montant à l'ordre de M^{me} Jocelyne Séguin. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

- Autres dépenses et paiements à autoriser
Aucune autre dépense à autoriser.
- État des revenus et des dépenses et solde bancaire
M. Antoine Boivin-Paquet mentionne que trois comptes différents ont été créés, un pour chaque projet. Il mentionne également que M. Boileau souhaiterait disposer d'un budget pour son comité.
M. Antoine Boivin-Paquet fera parvenir la proposition aux membres du conseil pour la prochaine assemblée.

17-04-11 Information et correspondance

17-04-12 Divers : Calendrier pour l'année 2017-2018

Actuellement, les réunions sont prévues le premier mardi de chaque mois. M^{me} Jocelyne Séguin, secrétaire de rédaction, souhaiterait que les réunions se tiennent un autre jour que le mardi en raison des cours qu'elle suit le mardi aux Loisirs Saint-Sacrement. M. Antoine Boivin-Paquet s'informerait de la disponibilité de la salle de réunion pour le mercredi ou le jeudi. En attendant, la prochaine réunion aura lieu comme prévu le mardi 5 septembre à 19 heures. M. Antoine Boivin-Paquet mentionne qu'il serait intéressant à l'automne de faire quelque chose pour l'élection de femmes au conseil ainsi que pour le recrutement de membres cooptés. Il faudrait davantage de représentation de la part des gens d'affaires du quartier et du YMCA. M. Denis Jean rappelle qu'il aura trois fêtes organisées dans le parc Saint-Sacrement cet été, soit la fête de la Saint-Jean, le 23 juin, la fête de la Ville de Québec, le 3 juillet et la fête du quartier le 26 août.

M^{me} Marie-Christine Boulanger mentionne qu'il faudrait des représentants du conseil et de l'animation pour le kiosque du conseil à la fête du quartier. À noter qu'en raison du calendrier très chargé, il n'y aura pas de Rendez-vous d'août cette année dans le parc Saint-Sacrement.

17-04-13 Levée de l'assemblée

SUR PROPOSITION DE M. Antoine Boivin-Paquet, D'UNEMENT APPUYÉE PAR M. Yvan Lajoie, IL EST RÉSOLU de lever l'assemblée à 21 h 55. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Signé

M. Antoine Boivin-Paquet
Président

Signé

M. Yvan Lajoie
Secrétaire

PROCÈS-VERBAL

Cinquième assemblée régulière du conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Sacrement, tenue le mardi 5 septembre 2017, à 19 h, au Centre des loisirs Saint-Sacrement, 1360, boulevard de l'Entente.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

M. Antoine Boivin-Paquet	Président
M. Yvan Lajoie	Secrétaire
M ^{me} Marie-Christine Boulanger	Vice-présidente
M. Kevin Bouchard	Administrateur
M ^{me} Danièle Grondines	Administratrice
M. Denis Jean	Administrateur

Membre sans droit de vote :

M. Yvon Bussières	Conseiller municipal, district de Montcalm-Saint-Sacrement
-------------------	--

ABSENCE :

M. Gabriel Clairet	Trésorier
M. Michel Jutras	Administrateur

AUTRES PRÉSENCES :

M ^{me} Anne Pelletier	Conseillère en consultations publiques, Arrondissement Cité-Limoilou, Ville de Québec
M ^{me} Jocelyne Séguin	Secrétaire de rédaction

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 7 personnes assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

17-05-01	Ouverture de l'assemblée	19 h 00
17-05-02	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 02
17-05-03	Nomination de membres cooptés	19 h 05
17-05-04	Adoption et suivi du procès-verbal, du 6 juin	19 h 10
17-05-05	Première période de questions et commentaires du public	19 h 15
17-05-06	Suivi des dossiers et projets en cours	19 h 25
	➤ Réseau des bénévoles et bibliothèque du quartier	
	➤ Plan d'action du conseil de quartier	
	➤ Comité mobilité durable et plan local de mobilité durable	
	➤ PPU Pôle Belvédère et Comité de zonage	
	➤ Page Facebook du conseil de quartier et blogue « Saint-Sacrement illustré »	
17-05-07	Période du conseiller municipal	20 h 00
17-05-08	Deuxième période de questions et commentaires du public	20 h 15
17-05-09	Trésorerie	20 h 30
	➤ Paiement de la secrétaire de rédaction	
	➤ Autres dépenses et paiements à autoriser : paiement registraire	
	➤ État des revenus et des dépenses et solde bancaire	

17-05-10	Information et correspondance	20 h 45
17-05-11	Divers	21 h 00
	➤ Calendrier 2017-2018	
	➤ Rencontre de concertation RTC	
17-05-12	Levée de l'assemblée	21 h 15

Procès-verbal

17-05-01 Ouverture de l'assemblée

M. Antoine Boivin-Paquet, président, ouvre la réunion, qui a le quorum à 19 h.

17-05-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Ajout d'un point à *Suivi des dossiers, Réseau des bénévoles et bibliothèque du quartier*. Ajout d'un point dans *Divers, Rencontre de concertation RTC*.

SUR PROPOSITION DE M. Antoine Boivin-Paquet, DUMENT APPUYÉE PAR M. Kevin Bouchard, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que modifié. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

17-05-03 Nomination de membres cooptés

Aucune candidature n'a été déposée.

17-05-04 Adoption et suivis du procès-verbal du 6 juin 2017

Un ajout est demandé au point 17-04-02. M^{me} Marie-Christine Boulanger voudrait que la raison de son objection à l'ajout du point : *Nomination des membres cooptés*, à l'ordre du jour, soit mentionné. Elle rappelle que la cooptation se fait généralement avant les élections pour laisser la possibilité aux nouveaux membres de se présenter à des postes (sauf à la présidence), s'ils le désirent. C'est habituellement la façon de faire. Ce motif n'a pas été retenu.

Concernant la résolution 17-CA-14, M^{me} Marie-Christine Boulanger mentionne qu'il faudrait ajouter que la nomination de M. Yvan Lajoie, comme secrétaire du Conseil, a été faite en son absence, et qu'il a accepté cette nomination, par la suite.

M^{me} Anne Pelletier se chargera d'apporter les modifications demandées au procès-verbal.

SUR PROPOSITION de M. Antoine Boivin-Paquet, DUMENT APPUYÉE PAR M^{me} Marie-Christine Boulanger, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal, tel que modifié. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Suivis du procès-verbal

M. Yvan Lajoie souhaiterait que le rôle du secrétaire soit mieux défini, notamment en regard de la bibliothèque de quartier. Une rencontre est à prévoir entre MM. Antoine Boivin-Paquet, Yvan Lajoie et Roger Boileau.

M. Kevin Bouchard voudrait revenir sur les règles de fonctionnement des réunions du Conseil. M. Jean rappelle qu'il serait plus particulièrement important de respecter les sujets et les temps inscrits à l'ordre du jour. Il faudrait en outre baliser le droit et le temps de parole accordé à chacun, afin d'éviter les dérives possibles. Une personne devrait être responsable de cet exercice. M. Kevin Bouchard en accepte la charge pour la présente assemblée.

17-05-05 Première période de questions et commentaires du public

Aucune question n'est formulée.

17-05-06 Suivi des dossiers et projets en cours

➤ Comités Réseau des bénévoles et bibliothèque du quartier

Afin d'assurer la continuité de ces deux comités, M. Roger Boileau, qui en a assuré la direction jusqu'à maintenant, souhaiterait que le Conseil de quartier en formalise l'existence et lui alloue un budget de fonctionnement.

RÉSOLUTION 17-CA-22

Concernant la création des comités Réseau de bénévoles et Bibliothèque du quartier et l'allocation d'un budget de 100 \$

SUR PROPOSITION de M^{me} Marie-Christine Boulanger, DUMENT APPUYÉE PAR M^{me} Danièle Grondines, IL EST RÉSOLU que le Conseil de quartier de Saint-Sacrement procède à la création des comités Réseau des bénévoles et Bibliothèque de quartier, dont les responsables seront respectivement, en 2017, M^{me} Geneviève Boivin et M. Roger Boileau. De plus, un budget annuel de fonctionnement de 100 \$ est alloué au comité Bibliothèque de quartier à des fins de reproduction de documents et d'achat de fournitures. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

M. Antoine Boivin-Paquet demeure le représentant désigné par le conseil pour les deux comités.

➤ **Plan d'action du conseil de quartier**

M^{me} Danièle Grondines avait transmis le plan d'action pour en discuter. Comme elle n'a pu assister à la dernière assemblée, M^{me} Grondines transmettra aux membres une mise à jour du plan d'action afin que chacun des membres lui indiquent leurs domaines d'intérêts. Ce point est reporté à la prochaine assemblée.

M. Denis Jean se propose comme administrateur de la page *Facebook* du Conseil de quartier, et ce, en remplacement de M. Hugo Desrosiers, qui n'est plus membre du Conseil. Il contactera M. Desrosiers à ce sujet.

➤ **Mémoire des conseils de quartier et mémoire du Comité de mobilité durable du quartier Saint-Sacrement sur la consultation concernant le transport en commun.**

Dans le cadre de la consultation publique de la Ville de Québec sur le *Plan de mobilité durable*, M^{me} Marie-Christine Boulanger a demandé à M^{me} Johanne Elsener de convoquer une rencontre avec les autres conseils de quartier pour évaluer la pertinence de présenter un mémoire conjoint (numéro 61) par l'ensemble des conseils de quartier. 16 personnes ont assisté à la rencontre de démarrage, en juillet, et 4 personnes ont participé à la rédaction d'un mémoire, soit M^{me} Johanne Elsener (Pointe de Sainte-Foy), M. Raymond Poirier (Limoilou), M. Carl Maltais (Pointe de Sainte-Foy). (

Le [mémoire](#) (no 61) met l'accent sur la santé publique et les enjeux économiques et présente la vision globale des conseils de quartier présents lors de la rencontre de juillet. Ce mémoire a été approuvé par 19 conseils de quartier, dont celui de Saint-Sacrement. Douze conseils de quartier ont, par ailleurs, déposé des mémoires indépendants. Le Conseil de quartier Saint-Sacrement s'est abstenu d'en déposer un, puisque le comité sur la mobilité durable avait déjà déposé un document substantiel.

Le [mémoire](#) (no 96) du comité de mobilité durable Saint-Sacrement, quant à lui, soulevait plusieurs points au sujet du quartier Saint-Sacrement : on y mentionne que c'est un lieu de passage obligé, dont la Ville de Québec doit tenir compte dans sa politique de mobilité durable. En effet, 60% du transit quotidien vers la Haute-Ville se fait par le quartier Saint-Sacrement. Il y aurait, par conséquent, beaucoup de choses à améliorer. Le mémoire a, notamment, relancé la proposition, datant de 2004, d'un tramway électrique alimenté par le sous-sol sur le boulevard René-Lévesque. (cette technologie n'était pas disponible en 2004). Les autres solutions à envisager en complément, pour réduire la congestion, sont, par exemple, le chrono-aménagement, c'est-à-dire l'étalement des heures d'ouverture des commerces et des bureaux, ainsi que les parcs-relais avec des services de proximité, au lieu de simples parc-o-bus. M^{me} Boulanger rappelle aux membres qu'elle leur a transmis un [«PowerPoint»](#) sur le sujet, en août dernier. Concernant le sondage en ligne, lancé par la Ville, plus de 10 000 personnes ont répondu, ce qui témoigne du grand intérêt que les gens portent à ce sujet.

MM. Kevin Bouchard et Antoine Boivin-Paquet félicitent les auteurs du mémoire. En pleine période estivale, le travail était colossal.

Concernant le comité *Mobilité durable*, M^{me} Boulanger rappelle que le comité avait été formé lors de [l'assemblée du 23 mars 2015](#) avec, pour mandat, l'établissement d'un plan de mobilité durable pour le quartier. Ce mandat ayant été mené à terme, plusieurs personnes mentionnent que le comité pourrait poursuivre ses activités, mais sans relever du Conseil de quartier. S'ensuivent une discussion sur les besoins et les règles de fonctionnement des comités relevant du Conseil de quartier, ainsi qu'une proposition.

M^{me} Marie-Christine Boulanger souligne cependant qu'il est essentiel que des liens de communications et de collaborations soient maintenus entre les deux comités. En effet, les problématiques soulevées par les membres se révèlent étroitement reliées. Il faut, par conséquent, assurer une fluidité dans les échanges d'informations.

RÉSOLUTION 17-CA-23

Concernant la dissolution du comité Mobilité durable, créé le 23 mars 2015 (résolution 15-CA-17)

SUR PROPOSITION de M. Kevin Bouchard, DUMENT APPUYÉE PAR M. Denis Jean, IL EST RÉSOLU que le Conseil de quartier mette un terme au comité de Mobilité durable, puisque tous les objectifs du comité ont été atteints. Le Conseil remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont œuvré au sein de ce comité, au cours des trois dernières années. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

➤ **PPU Pôle Belvédère et Comité de zonage**

M. Antoine Boivin-Paquet laisse la parole à M. Yvon Bussièrès qui pourra expliquer les derniers développements dans ce dossier. Selon M. Bussièrès, il n'y aura pas de suivi à proprement parler du PPU Pôle Belvédère avant les prochaines élections. Mais il y a quand même des annonces qui ont été faites récemment, comme la conservation de la maison Ross, qui sera relocalisée sur un terrain récemment acquis par la Ville de Québec, à la Cité Verte. Le sous-sol de la maison servira de lieu d'entreposage pour les jardins communautaires.

D'autres travaux, dans le périmètre du PPU, sont également amorcés ou en voie de l'être, notamment au coin des rues Belvédère / René-Lévesque et Chemin Ste-Foy / Parc-des-Braves. Éventuellement, le supermarché Loblaws (et non plus IGA), au coin des rues Chemin Sainte-Foy et Ernest-Gagnon est appelé à des changements. M^{me} Danièle Grondines se demande ce qu'il arrivera alors du Provigo Mario Goulet, au coin de Belvédère. M. Bussièrès rappelle que le PPU prévoit une densification du secteur, et donc, une augmentation de la clientèle, mais comme cela sera étalé dans le temps, il est difficile d'en évaluer les impacts.

Le PPU inclut également l'église du Très-Saint-Sacrement, avec un projet de parvis et de mise en valeur de l'ensemble des lieux. Mais beaucoup de travaux de consolidation de l'édifice doivent d'abord être entrepris, à la suite de l'effondrement d'une partie de la façade ouest, et il faudra sécuriser les lieux pour l'hiver. Cela exigera encore un mois et demi de travaux. Entre-temps, les fidèles auront accès à d'autres églises. Par ailleurs, un comité de transition étudie actuellement la possibilité de regrouper les paroisses de Saint-Michel-de-Sillery, de Saint-Charles-Garnier et de Saint-Sacrement. M. Denis Jean fait remarquer que les comptoirs alimentaires et vestimentaires, qui ont été relocalisés, ne remplissent plus leur mission auprès de la clientèle du quartier.

M^{me} Marie-Christine Boulanger voudrait savoir où se classe l'église du Très-Saint-Sacrement dans la nouvelle politique sur le patrimoine. L'église étant dans la deuxième catégorie, elle n'est pas admissible aux subventions, précise M. Bussièrès.

Quant au développement et à la vocation immobilière ou non du terrain du diocèse, il faut les voir dans une perspective à long terme, de l'ordre d'une décennie ou deux.

En terminant, M. Bussières mentionne que le développement du pôle Belvédère ne sera pas sans répercussions sur les parcours du Réseau de transport de la Capitale (RTC), qui vont tendre à inclure le secteur Belvédère dans les pôles déjà desservis de l'Université Laval et du Cégep Garneau.

➤ **Page Facebook du conseil de quartier et blogue « Saint-Sacrement illustré »**

M. Michel Jutras est absent de l'assemblée, mais il a transmis quelques informations sur le sujet. La démarche auprès de M. Habib Saidi, professeur en histoire à l'Université Laval, et auprès d'*Accès Savoirs*, n'a donné aucun résultat, malgré le temps qu'il y a consacré, la rencontre de 90 minutes avec les étudiants, la visite guidée du quartier, à la fin du mois de mars, ainsi que la bonne volonté de M^{me} Anaïs Pellerin, d'*Accès Savoirs*. Il faudrait donc envisager que le Conseil accorde directement un contrat de recherche à un chercheur ou à un historien, jusqu'à hauteur de la subvention de 2 000 \$, du projet *Initiative*. Ce sujet sera inscrit à l'ordre du jour de la prochaine assemblée.

Par ailleurs, deux nouveaux articles paraîtront prochainement sur le blogue, soit le cottage Ross, au début d'octobre, et sur la villa Rosewood, ancien domaine Bel-Vue, au début de novembre.

17-05-07 Période du conseiller municipal

M. Yvon Bussières a transmis aux membres du Conseil les documents mentionnés dans le dernier procès-verbal. Il rappelle que le quartier a fait un effort de densification important, puisque la croissance de population, de part et d'autre de l'église du Très-Saint-Sacrement, est de près de 20%, alors qu'elle est de l'ordre de 3%, dans l'ensemble de la Ville. L'autre caractéristique du quartier est qu'il compte 46% d'âinés, par rapport à 20% dans la Ville de Québec.

Lors de la rencontre annuelle du conseiller, du 31 mai dernier, il a surtout été question de circulation routière, de transport en commun et du vieillissement de la population, trois thèmes qui reviennent constamment dans les préoccupations du quartier.

Concernant les autres annonces, mentionnons que la Ville a accordé au YWCA un contrat de surveillance de la piscine. Une subvention de 1400 \$ a été aussi accordée à l'événement *Saint-Sacrement en fête*, qui a eu lieu, le 26 août. M. Bussières félicite les Loisirs Saint-Sacrement, les gens d'affaires et les partenaires financiers, comme la Caisse populaire Desjardins, qui font de cette journée une réussite, année après année.

Lors de l'événement, le Cégep Garneau tenait un kiosque pour présenter une étude réalisée par des étudiants en techniques policières du Cégep, en collaboration avec le Service de police de la Ville de Québec. Le document, intitulé *Portrait sociologique des personnes âinées du quartier Saint-Sacrement*, sera transmis aux membres du Conseil par M. Bussières.

Les travaux de modification de la partie Est du parc Saint-Sacrement sont amorcés. M. Bussières remet aux membres le plan d'aménagement ainsi que des illustrations des modules qui seront installés.

M. Bussières mentionne que, cette semaine, aura lieu l'ouverture officielle du YWCA et, le 9 septembre prochain, ce sera au tour de l'événement *Portes ouvertes*. En réponse aux préoccupations de M^{me} Danièle Grondines, M. Bussières mentionne que des traverses piétonnes protégées ont été aménagées près du YWCA, ainsi que sur l'avenue Marguerite-Bourgeoys.

M. Bussières rappelle qu'il faut s'inscrire pour pouvoir assister, les 11 et 12 septembre prochains, au sommet international ayant pour thème *La mobilité durable : entre l'évolution et la révolution*.

Le 6 ou le 8 septembre prochain, un nouveau circuit d'autobus va relier le Cégep Garneau à l'Université Laval. Il y aura également un autre circuit 800, qui établira un lien est-ouest. La détermination des arrêts, déjà très nombreux, devrait être revue. Bien que les documents mentionnés par M. Bussièrès ne soient pas très détaillés, M^{me} Grondines apprécierait en obtenir une copie.

L'affichage lumineux pour diminuer la vitesse de 50 à 30 km/h, sur le Chemin Sainte-Foy, à certaines heures, dans le secteur de l'école, est en place. M. Bouchard déplore que la nouvelle signalisation ne soit pas annoncée à l'avance, sur le Chemin Ste-Foy. Néanmoins, il a pu constater qu'il y avait eu amélioration.

M. Bussièrès rappelle que la réduction de la vitesse automobile ou le prolongement de la durée des stationnements sur rue pourraient être justifiés dans d'autres secteurs. Les demandes en ce sens doivent être faites auprès de la Ville par les organismes et les personnes qui le désirent.

17-05-08 Deuxième période de questions et commentaires du public

M. Paul MacKay a fait des demandes auprès de plusieurs conseils de quartier et auprès de la Ville de Québec au sujet de la sécurité des piétons lors des travaux routiers. Toutefois, il rapporte que le chantier d'enfouissement de fils sur le boulevard René-Lévesque est on ne peut plus déficient à ce sujet. Il y a très peu de signalisation et aucune barrière de protection. Il existe un écart considérable entre ce qui est inscrit au [Guide pratique d'accessibilité universelle](#) de la Ville de Québec, publié en 2010, et ce qui se passe sur le terrain. M. MacKay a déposé une plainte à la Ville, le 20 juillet, en demandant un numéro de dossier, comme le recommandait M. Bussièrès. Deux semaines plus tard, n'ayant pas eu de réponse, il a communiqué avec la Ville à plusieurs reprises. On l'a renvoyé d'un responsable à un autre, sans que rien ne change.

Le Conseil de quartier de Montcalm a également constaté le manque de sécurité sur le chantier. M. Bussièrès a été contacté par différents citoyens sur le même sujet. Il rappelle qu'une requête a été déposée auprès de la Ville, que l'administration est bien au fait de la situation et que les devis de la Ville seront éventuellement modifiés, mais que cela prendra du temps.

M^{me} Anne Pelletier mentionne qu'à d'autres endroits, les contracteurs réussissent à assurer la sécurité des piétons. Elle mentionne également qu'elle est désolée des délais occasionnés dans le traitement de la requête de M. MacKay, compte tenu de la déclaration de service dont s'est dotée la Ville concernant le service à la clientèle.

M^{me} Danièle Grondines rappelle que la résolution 17-CA-07 avait été adoptée par le Conseil, en [février dernier](#), concernant la bonification des façons de faire de la Ville pour assurer la sécurité des piétons lors de travaux publics effectués par des entrepreneurs. M. Antoine Boivin-Paquet fait lecture de la résolution en question. Étant donné qu'aucun suivi n'a été fait sur cette résolution, M^{me} Anne Pelletier se charge de faire un rappel auprès de M. Daniel Lessard, directeur du Service d'ingénierie, à qui la résolution avait été transmise. Un point de suivi à ce sujet sera inscrit à la prochaine assemblée

17-05-09 Trésorerie

➤ Paiement du secrétaire de rédaction

RÉSOLUTION 17-CA-23

Concernant le paiement des frais de secrétariat pour la rencontre du 5 septembre 2017

SUR PROPOSITION DE M. Yvan Lajoie, DUMENT APPUYÉE PAR M^{me} Marie-Christine Boulanger, IL EST RÉSOLU de payer la facture de 85 \$ pour la rédaction du compte-rendu du 5 septembre 2017, et d'émettre un virement du même montant à l'ordre de M^{me} Jocelyne Séguin. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

➤ Autres dépenses et paiements à autoriser

RÉSOLUTION 17-CA-24

Concernant le paiement de 250 \$ plus taxes pour le renouvellement de l'adhésion au site

MonMoncalm.com

SUR PROPOSITION DE M^{me} Danièle Grondines, D'UNEMENT APPUYÉE PAR M. Kevin Bouchard, IL EST RÉSOLU de payer la facture de 287 \$ pour le renouvellement de l'adhésion au site MonMoncalm.com. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

RÉSOLUTION 17-CA-24

Concernant le paiement de 34 \$ pour le renouvellement de l'inscription au Registraire des entreprises du Québec

SUR PROPOSITION DE M. Antoine Boivin-Paquet, D'UNEMENT APPUYÉE PAR M. Denis Jean, IL EST RÉSOLU de payer 34 \$ pour le renouvellement de l'inscription au Registraire des entreprises du Québec. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

➤ **État des revenus et des dépenses et solde bancaire**

Le solde du compte courant est de 967,52 \$, celui du projet *Initiative* est de 2007 \$, et celui du comité Mobilité durable, de 511 \$.

M^{me} Anne Pelletier rappelle que tout solde d'une subvention, excédant 50 \$, doit être remboursé à la Ville, à moins qu'on puisse démontrer que ce solde provient d'une commandite.

En ce qui concerne le solde affecté à la mobilité durable, il est composé exclusivement de commandites, puisque l'une des factures payées correspondait au montant exact de la subvention reçue. Le comité ayant été dissous, le solde devra être affecté à des projets en lien avec la mobilité durable.

17-05-10 Information et correspondance

17-05-11 Divers

➤ **Calendrier 2017-2018**

Les assemblées auront lieu, à moins d'avis contraire, le premier mardi de chaque mois. M^{me} Jocelyne Séguin, qui avait une contrainte, pourra se libérer.

Une seule modification est apportée au calendrier déjà transmis, à savoir le mardi 16 janvier 2018, au lieu du 9 janvier. À moins d'indications contraires, les rencontres auront lieu au Centre des loisirs Saint-Sacrement (CLSS), 1360, boulevard de l'Entente.

Le calendrier est donc le suivant :

10 octobre 2017, lieu à confirmer

7 novembre 2017, CLSS

5 décembre 2017, CLSS

16 janvier 2018, CLSS

6 février 2018, CLSS

6 mars 2018, CLSS

3 avril 2018 (Assemblée générale annuelle), lieu à confirmer

1 mai 2018, CLSS

5 juin 2018, lieu à confirmer

➤ **Rencontre de concertation du RTC**

Dans le cadre de la consultation du Réseau de transport de la Capitale (RTC), la rencontre concernant la Cité-Limoilou a eu lieu la semaine dernière. Par contre, précise M^{me} Marie-Christine Boulanger, la rencontre concernant Sainte-Foy / Sillery / Cap Rouge, aura lieu ce samedi, au pavillon Desjardins de l'Université Laval, à 10 h.

17-05-12 Levée de l'assemblée

SUR PROPOSITION DE M. Antoine Boivin-Paquet, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Yvan Lajoie, IL EST RÉSOLU de lever l'assemblée à 21 h 15. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Signé

Signé

M. Antoine Boivin-Paquet
Président

M. Yvan Lajoie
Secrétaire

PROCÈS-VERBAL

Sixième assemblée régulière, de l'année 2017, du conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Sacrement, tenue le mardi 10 octobre à 19 h, à l'École Saint-Sacrement, 1430, chemin Sainte-Foy.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

M. Antoine Boivin-Paquet	Président
M. Yvan Lajoie	Secrétaire
M. Gabriel Clairet	Trésorier
M ^{me} Marie-Christine Boulanger	Vice-présidente
M. Kevin Bouchard	Administrateur
M. Michel Jutras	Administrateur
M ^{me} Danièle Grondines	Administratrice
M ^{me} Sylvie Fournier	Administratrice
M. Laurent Aubin	Administrateur coopté

Membre sans droit de vote :

M. Yvon Bussièrès	Conseiller municipal, district de Montcalm-Saint-Sacrement
-------------------	--

ABSENCE :

M. Denis Jean	Administrateur
---------------	----------------

AUTRES PRÉSENCES :

M ^{me} Anne Pelletier	Conseillère en consultations publiques, Arrondissement Cité-Limoilou, Ville de Québec
M ^{me} Linda Toupin	Conseillère en urbanisme, Ville de Québec
M ^{me} Jocelyne Séguin	Secrétaire de rédaction

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 11 personnes assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

17-06-01	Ouverture de l'assemblée	19 h 00
17-06-02	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 02
17-06-03	Demande d'opinion au conseil de quartier	19 h 05
	<u>Modification à la réglementation d'urbanisme concernant une permission temporaire pour une aire de stationnement des autobus du RTC (R.C.A.1V.Q.4)</u>	
	1. Présentation du projet de modifications	
	2. Questions et commentaires du public	
	3. Questions, commentaires et recommandations des administrateurs du conseil de quartier	
	Pause à 20 h, pour permettre l'assemblée spéciale des membres (élection)	
17-06-04	Nomination de membres cooptés	20 h 15
17-06-05	Adoption et suivis du procès-verbal du 5 septembre 2017	19 h 20
17-06-06	Première période de questions et commentaires du public	20 h 25
17-06-07	Suivi des dossiers et projets en cours	20 h 35
	➤ Plan d'action du conseil de quartier	

	➤ Comité mobilité durable et plan local de mobilité durable	
	➤ PPU Pôle Belvédère et Comité de zonage	
	➤ Page Facebook et blogue « Saint-Sacrement illustré »	
	➤ Bibliothèque de quartier	
	➤ Parc Sacrement	
17-06-08	Période du conseiller municipal	21 h 00
17-06-09	Deuxième période de questions et commentaires du public	21 h 15
17-06-10	Trésorerie	21 h 30
	➤ Paiement de la secrétaire de rédaction	
	➤ Autres dépenses et paiements à autoriser	
	➤ État des revenus et des dépenses et solde bancaire	
17-06-11	Informations et correspondance	21 h 40
17-06-12	Divers	21 h 45
17-06-13	Levée de l'assemblée	21 h 50

Procès-verbal

- 17-06-01 Ouverture de l'assemblée**
M. Antoine Boivin-Paquet, président, ouvre la réunion, qui quorum à 19 h .
- 17-06-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour**
Le point *Bibliothèque de quartier* est ajouté à *Suivi des dossiers*, et le point *Parc Saint-Sacrement* est ajouté à *Divers*.
SUR PROPOSITION DE M. Antoine Boivin-Paquet, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Kevin Bouchard, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que modifié. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.
- 17-06-03 Demande d'opinion au conseil de quartier**
[Modification à la réglementation d'urbanisme concernant une permission temporaire pour une aire de stationnement des autobus du RTC \(R.C.A.1V.Q.4\)](#)
1. Présentation du projet de modifications
2. Questions et commentaires du public
3. Questions, commentaires et recommandations des administrateurs du conseil de quartier
- M^{me} Anne Pelletier explique le déroulement de la demande d'opinion. La session est enregistrée à des fins légales et pour la rédaction d'un rapport de demande d'opinion qui sera disponible sur le site web de la Ville de Québec.
- Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu unanimement de recommander au conseil d'arrondissement de La Cité-Limoilou d'adopter le Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à une utilisation temporaire sur les lots numéros 1 736 383 et 1 738 088 du cadastre du Québec, R.C.A.1V.Q. 318 (quartier Saint-Sauveur) sous conditions de trouver des solutions alternatives afin de minimiser l'impact des désagréments vécus par les résidents du secteur liés au flux d'autobus qui circulent sur le boulevard de l'Entente, telle que, par exemple, l'utilisation exclusive d'autobus hybrides sur ce boulevard. De plus, cette mesure répondrait aux objectifs du Plan de mobilité durable de la Ville de Québec qui vise l'utilisation grandissante de ce type de véhicule.*
Voir le [Rapport d'opinion](#)
- 17-06-04 Nomination de membres cooptés**
M. Laurent Aubin dépose son bulletin de candidature et se présente. M. Aubin est résident du quartier. Il est titulaire d'une maîtrise de l'Université Laval, en aménagement du territoire et développement régional. Il poursuit ses études pour une maîtrise en sciences géographiques sur le patrimoine. Il a un intérêt pour le quartier depuis qu'il y habite et souhaiterait s'impliquer au sein du conseil de quartier.

RÉSOLUTION 17-CA-26

Concernant la nomination d'un administrateur coopté

SUR PROPOSITION DE M. Antoine Boivin-Paquet, D'UMENT APPUYÉE PAR M. Michel Jutras, IL EST RÉSOLU de nommer, M. Laurent Aubin comme administrateur coopté, son mandat commençant maintenant et se terminant à l'assemblée générale de l'année 2018. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

17-06-05 Adoption et suivis du procès-verbal du 5 septembre 2017

Au point 17-05-07, M. Bussièrès mentionne qu'il faut remplacer le montant de 400 \$ par 1 400 \$.

Au point 17-05-08, M^{me} Pelletier fait corriger la phrase suivante : La Ville a réussi à *faire* assurer la sécurité des piétons *par les entrepreneurs*. Dans le même paragraphe, elle fait également remplacer Code d'éthique par *Déclaration de services*.

SUR PROPOSITION DE M. Antoine Boivin-Paquet, D'UMENT APPUYÉE PAR M^{me} Marie-Christine Boulanger, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal tel que modifié. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

17-06-06 Première période de questions et commentaires du public

M. Létourneau demande à M^{me} Sylvie Fournier, qui vient d'être élue administratrice à l'assemblée spéciale des membres du conseil, sa position sur le problème du transport en commun dans le quartier. M^{me} Fournier croit que l'écoute et l'implication des gens peuvent arriver à faire changer les choses et permettre de trouver des solutions visant à améliorer la qualité de vie des résidents du quartier. M^{me} Danièle Grondines et M^{me} Marie-Christine Boulanger rappellent que le conseil de quartier s'est prononcé sur le projet structurant de la Ville de Québec sur la mobilité durable, en suggérant, notamment, un tramway, par alimentation sous-terrain, sur le boulevard René-Lévesque, des parc-obus améliorés et placés à des endroits stratégiques, ainsi qu'un code de la rue concernant l'ensemble des véhicules. Il faut penser plus grand et ne pas se limiter à la question du transport en commun dans le quartier.

M. Lafontaine s'interroge sur la fermeture de plusieurs commerces dans le quartier. M^{me} Boulanger mentionne que l'association des gens d'affaires du quartier est préoccupée par la question et que la compétition est féroce avec les quartiers avoisinants pour les commerces de proximité. M. Bussièrès rappelle que lorsque les commerçants sont propriétaires, les commerces sont beaucoup plus stables, alors que lorsqu'ils sont locataires, le maintien d'un local dépend de l'achalandage. Les commerçants se déplacent en fonction de la clientèle. Les gens d'affaires envisagent une société de développement commercial à la manière de ce qui existait auparavant (SIDAC). De même, une connexion avec l'artère commerciale de Belvédère et avec les ensembles résidentiels de Mérici, Samuel Holland et de la Cité Verte serait à envisager.

M. Blouin voudrait savoir ce qu'il en est du terrain vacant au coin du Chemin Sainte-Foy et de la rue Marguerite-Bourgeoys. M. Bussièrès mentionne que le terrain était hautement contaminé. Les inspecteurs vérifient l'état des lieux chaque année, mais aucun certificat de décontamination n'a encore été délivré par le Ministère de l'Environnement, ce qui limite l'utilisation que le propriétaire (Imperial Oil, de Toronto) peut faire des lieux.

17-06-07 Suivi des dossiers et projets en cours

➤ Plan d'action du conseil de quartier

M^{me} Danièle Grondines n'a obtenu qu'un seul commentaire. Le plan d'action sera transmis aux deux nouveaux membres pour connaître leur intérêt. Un suivi sera fait à la prochaine rencontre.

➤ Comité mobilité durable et plan local de mobilité durable. [Documents Plan local de mobilité durable.](#) : Aucun nouveau commentaire.

➤ PPU Pôle Belvédère et Comité de zonage. [Dossier PPU Belvédère](#), onglet « documents ». Constatant l'agrandissement du domaine Saint-Dominique, M^{me} Danièle Grondines demande ce qu'il advient du passage piétonnier débouchant sur Grande-Allée. M. Bussièrès doit s'informer de la

situation. Le secteur se trouve dans Sillery et, normalement, le développement doit suivre le plan qui a été adopté.

➤ **Page Facebook et blogue « Saint-Sacrement illustré »**

M. Hugo Desrosiers, ancien administrateur de la page Facebook, présent à l'assemblée, a assuré le suivi auprès du nouvel administrateur, M. Denis Jean. M. Antoine Boivin-Paquet le remercie.

M. Michel Jutras a fait parvenir un rapport intérimaire à la précédente assemblée du Conseil. Depuis, il a préparé une liste des thèmes qu'il pourrait être intéressant de faire produire par des chercheurs. Les mandats de recherche pourraient être affichés à l'Université Laval, à raison de 350 \$ par thème. M. Jutras continuera de produire des documents sur les thèmes qu'il est en mesure de traiter.

Étant donné que les thèmes concernent principalement les institutions et le secteur ouest du quartier, M^{me} Danièle Grondines demande ce qu'on prévoit pour le patrimoine du secteur est du quartier. M. Jutras suggère de traiter les thèmes majeurs d'abord et, ensuite, de s'attaquer aux différents autres aspects du patrimoine, notamment ceux mentionnés sur la carte interactive de la Ville de Québec.

RÉSOLUTION 17-CA-27

Concernant les sujets et les mandats à accorder dans le cadre du Projet Initiative.

SUR PROPOSITION DE M. Gabriel Claret, DUMENT APPUYÉE PAR M. Antoine Boivin-Paquet, IL EST RÉSOLU

- *d'approuver les thèmes proposés par M. Michel Jutras dans le cadre du Projet Initiative, soit : les bâtiments antérieurs au CÉGEP Garneau, la crèche des Sœurs-du-Bon-Pasteur, le passage des tramways dans le quartier Saint-Sacrement, l'historique des commerces du Chemin Sainte-Foy, les loisirs dans le quartier Saint-Sacrement, ainsi que l'historique des grands domaines concédés le long du*
- *Chemin Sainte-Foy.*
- *d'afficher les mandats de recherche à l'Université Laval.*

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

➤ **Bibliothèque de quartier**

M. Antoine Boivin-Paquet fait part aux membres de la proposition de M. Roger Boileau concernant les nouvelles responsabilités qui incomberaient au secrétaire ou à la vice-présidente, lequel assurerait le lien avec les comités de la *Bibliothèque de quartier* et du *Réseau des bénévoles*. Toutefois, ni M. Yvan Lajoie, secrétaire, ni M^{me} Marie-Christine-Boulanger, vice-présidente, ne sont intéressés à assumer lesdites responsabilités qui ne relèvent pas précisément de leurs mandats. Par ailleurs, cette fonction pourrait être exercée par l'un ou l'autre des administrateurs, selon leur intérêt et leurs disponibilités. M. Antoine Boivin-Paquet continuera d'assurer le lien avec les comités. Le sujet est reporté à la prochaine réunion.

➤ **Parc Saint-Sacrement**

M. Antoine Boivin-Paquet nous fait part de ses observations concernant l'état lamentable, dû au manque d'entretien, du parc Saint-Sacrement, notamment le fait que la vue soit obstruée par les arbres, que l'émondage n'a pas été fait, que l'éclairage soit déficient et que le terrain de soccer soit mal drainé.

Mme Anne Pelletier suggère de faire des vérifications quant à la propriété du coteau. Elle suggère également de porter à la connaissance de la Ville les points négligés de l'entretien du parc. M. Yvon Bussièrès mentionne qu'il y a plusieurs projets relatifs aux parcs dans le plan d'action de la Ville de Québec, notamment le parc Saint-Sacrement et le parc des Saints-Martyrs.

RÉSOLUTION 17-CA-28

Concernant une demande de présentation sur l'aménagement final du parc Saint-Sacrement
SUR PROPOSITION DE M. Gabriel Clairet, D'UNEMENT APPUYÉE PAR M. Laurent Aubin, IL EST
RÉSOLU de demander aux représentants de la Ville de Québec de nous faire connaître leurs
intentions et leurs orientations quant aux aménagements des parcs du quartier Saint-Sacrement.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

17-06-08 Période du conseiller municipal

M. Yvon Bussièrès rappelle qu'à sa réunion du 18 septembre, le conseil municipal a adopté l'affichage de la vitesse variable auprès de l'école internationale Saint-Sacrement et, qu'à la réunion du 2 octobre, il a autorisé le déménagement du cottage Ross. Aucun point relatif au quartier Saint-Sacrement n'a été traité à la réunion du Conseil d'arrondissement de la Cité-Limoilou, du 11 septembre. Le 3 octobre, une dérogation mineure a été accordée au YMCA pour modifier le lettrage sur le bâtiment. Finalement, M. Bussièrès rappelle qu'il est important que tous et toutes aillent voter le 5 novembre prochain.

17-06-09 Deuxième période de questions et commentaires du public

Aucun point n'a été abordé.

17-06-10 Trésorerie

➤ Paiement du secrétaire de rédaction

RÉSOLUTION 17-CA-29

Concernant le paiement des frais de secrétariat pour la rencontre du 10 octobre 2017

SUR PROPOSITION DE M. Gabriel Clairet, D'UNEMENT APPUYÉE PAR M. Yvan Lajoie, IL EST RÉSOLU de payer la facture de 85 \$ pour la rédaction du compte-rendu du 10 octobre 2017, et d'émettre un virement du même montant à l'ordre de M^{me} Jocelyne Séguin. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

➤ Autres dépenses et paiements à autoriser

Aucune autre dépense à autoriser.

➤ État des revenus et des dépenses et solde bancaire

M. Gabriel Clairet nous mentionne que le solde est actuellement de 3 077,45 \$ dont 558,13 \$ dans le compte courant et 2 007, 99 \$ pour le projet Initiative, et 511, 33 \$ pour la mobilité durable.

17-06-11 Information et correspondance

17-06-12 Divers

17-06-13 Levée de l'assemblée

SUR PROPOSITION DE M. Antoine Boivin-Paquet D'UNEMENT APPUYÉE PAR M. Gabriel Clairet, IL EST RÉSOLU de lever l'assemblée à 21 h 35.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

M. Antoine Boivin-Paquet
Président

M. Yvan Lajoie
Secrétaire

PROCÈS-VERBAL

Troisième assemblée spéciale de l'année 2017 du conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Sacrement, tenue le mardi 10 octobre 2017, à 20 h, à l'École Saint-Sacrement, 1430, chemin Sainte-Foy.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

M. Antoine Boivin-Paquet	Président
M. Gabriel Clairet	Trésorier
M. Yvan Lajoie	Secrétaire
M ^{me} Marie-Christine Boulanger	Vice-présidente
M. Kevin Bouchard	Administrateur
M. Michel Jutras	Administrateur
M ^{me} Danièle Grondines	Administratrice

Membre sans droit de vote :

M. Yvon Bussières	Conseiller municipal, district de Montcalm-Saint-Sacrement
-------------------	--

ABSENCE :

M. Denis Jean	Administrateur
---------------	----------------

AUTRES PRÉSENCES :

M ^{me} Anne Pelletier	Conseillère en consultations publiques, Arrondissement Cité-Limoilou, Ville de Québec
M ^{me} Jocelyne Séguin	Secrétaire de rédaction

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 13 personnes assistent à l'assemblée.

Procès-verbal

17-AS03-01 Ouverture de l'assemblée

M. Antoine Boivin-Paquet ouvre l'assemblée, qui a quorum à 20 h 12.

17-AS03-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

SUR PROPOSITION DE M. Antoine Boivin-Paquet, D'UNEMENT APPUYÉE PAR M. Kevin Bouchard, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que proposé. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

17-AS03-03 Élection au conseil d'administration: 2 postes réservés aux femmes résidentes du quartier.

- Appel de candidatures
- Présentation des candidates
- Scrutin, le cas échéant, et dépouillement du scrutin
- Annonce des résultats

M. Antoine Boivin-Paquet souhaite agir comme président d'élection. Il sera assisté par Mme Anne Pelletier.

RÉSOLUTION 17-AS-03

Concernant la nomination d'un ou une président(e) d'élection

SUR PROPOSITION DE M. Yvan Lajoie et D'UMENT APPUYÉE PAR M. Michel Jutras, IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier Saint-Sacrement nomme M. Antoine Boivin-Paquet président d'élection pour l'assemblée spéciale des membres du 10 octobre 2017. ADOPTÉ.

Suite à l'appel de candidature, une seule candidate dépose son bulletin de candidatures et se présente. M^{me} Sylvie Fournier habite le quartier. Elle est coordonnatrice technique à la maintenance des bâtiments au YMCA. Elle croit à la mobilité durable, à la valeur de l'exemple, à la simplicité, l'entraide, la convivialité et l'achat local. Considérant la candidature de M^{me} Sylvie Fournier, à titre de membre du conseil d'administration, et l'absence d'autres candidatures, M^{me} Sylvie Fournier est élue par acclamation au poste d'administratrice. Son mandat commence maintenant et se terminera à l'assemblée générale de 2019.

17-AS03-04 Levée de l'assemblée

SUR PROPOSITION DE M. Antoine Boivin-Paquet, D'UMENT APPUYÉE PAR M. Gabriel Clairét, IL EST RÉSOLU de lever l'assemblée spéciale à 20 h 15. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Signé

M. Antoine Boivin-Paquet
Administrateur

Signé

M. Yvan Lajoie
Secrétaire

PROCÈS-VERBAL

Septième assemblée régulière, de l'année 2017, du conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Sacrement, tenue le mardi 7 novembre 2017, à 19 h, au Centre des loisirs Saint-Sacrement, 1360, boulevard de l'Entente.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

M. Antoine Boivin-Paquet	Président
M. Yvan Lajoie	Secrétaire
M ^{me} Marie-Christine Boulanger	Vice-présidente
M. Gabriel Clairet	Trésorier
M. Michel Jutras	Administrateur
M ^{me} Sylvie Fournier	Administratrice
M. Laurent Aubin	Administrateur

Membre sans droit de vote :

M. Yvon Bussièrès	Conseiller municipal, district de Montcalm-Saint-Sacrement
-------------------	--

ABSENCES :

M. Kevin Bouchard	Administrateur
M. Denis Jean	Administrateur
M ^{me} Danièle Grondines	Administratrice

AUTRES PRÉSENCES :

M ^{me} Anne Pelletier	Conseillère en consultations publiques, Arrondissement Cité-Limoilou, Ville de Québec
M ^{me} Jocelyne Séguin	Secrétaire de rédaction

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 4 personnes assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

17-07-01 Ouverture de l'assemblée	19 h 00
17-07-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 02
17-07-03 Adoption et suivis du procès-verbal du 10 octobre et du procès-verbal de l'assemblée spéciale d'élection	19 h 10
17-07-04 Première période de questions et commentaires du public	19 h 15
17-07-05 Suivi des dossiers et projets en cours	19 h 25
➤ Plan d'action du conseil de quartier	
➤ Suivi conférence sur la gestion des matières résiduelles	
➤ Page Facebook et blogue « Saint-Sacrement illustré »	
➤ Traverses piétonnes	
17-07-06 Période du conseiller municipal	20 h 00
17-07-07 Deuxième période de questions et commentaires du public	20 h 15
17-07-08 Trésorerie	20 h 30
➤ Paiement de la secrétaire de rédaction	
➤ Autres dépenses et paiements à autoriser	

➤ État des revenus et des dépenses et solde bancaire	
17-07-09 Information et correspondance	20 h 45
17-07-10 Divers	21 h 00
17-07-11 Levée de l'assemblée	21 h 15

Procès-verbal

- 17-07-01 Ouverture de l'assemblée**
M. Antoine Boivin-Paquet, président, ouvre la réunion, qui a quorum à 19 h.
- 17-07-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour**
Le point 17-07-03 *Nomination de membres cooptés* est retiré. Le point *Traverses piétonnes* est ajouté à *Suivi des dossiers*.
SUR PROPOSITION DE M. Antoine Boivin-Paquet, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Yvan Lajoie, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que modifié. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.
- 17-07-03 Adoption et suivis du procès-verbal du 10 octobre et du procès-verbal de l'assemblée spéciale d'élection**
À la première page, enlever le mot *coopté*. Déplacer le point *Parc Saint-Sacrement* dans *Suivi des dossiers* dans le texte ainsi qu'à l'ordre du jour. À la page 4, remplacer *code de la route* par *code de la rue*.
SUR PROPOSITION DE M. Antoine Boivin-Paquet, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Laurent Aubin, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 10 octobre tel que modifié. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.
- Aucune modification n'est apportée au procès-verbal de l'assemblée spéciale.
SUR PROPOSITION DE M. Antoine Boivin-Paquet, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{me} Marie-Christine Boulanger, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la troisième assemblée spéciale tenue le 10 octobre 2017, tel que proposé. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.
- 17-07-04 Première période de questions et commentaires du public**
Aucune question, ni commentaire.
- 17-07-05 Suivi des dossiers et projets en cours**
- **Plan d'action du conseil de quartier**
En l'absence de M^{me} Danièle Grondines, M^{me} Marie-Christine Boulanger présente le plan d'action. Les membres du conseil font des commentaires, point par point. Seules les corrections suggérées sont énumérées ici :
 - Rayer le point 2.2.2 *Publier une brochure* pour se concentrer plutôt sur le point 2.2.1 *Augmenter notre présence Web*.
 - Au point 3.2.2 *Soutenir les initiatives locales*, ajouter qu'il faut s'assurer que la *Vision de l'arbre* est bien appliquée (ex. : Protection et surveillance des arbres, particulièrement les arbres matures ou anciens, Plantation des arbres) et référer aux bonnes pratiques mises de l'avant par la Ville.
 - Ajouter un point 3.2.3 *Envisager l'aménagement des ruelles du quartier en suscitant la collaboration des riverains*. Ex. Faire connaître le nouveau *Programme de verdissement des ruelles de la Ville de Québec* (non encore disponible sur le site Web).
 - Ajouter un point 3.2.4 *Surveiller les parcs du quartier*.
 - Retirer les points 5.2.1 *Conclure une entente de collaboration avec l'Université Laval* et 5.2 *Développer des outils de diffusion* puisque la collaboration avec l'Université Laval n'a pas fonctionné.
 - Retirer les points 5.3.1 *Publier régulièrement des photographies ... dans la page Facebook* puisque cela est fait au point 2.2.1.

- Retirer le point 5.3.2 *Organiser une Exposition de photos du quartier* puisqu'il n'y a pas de budget, ni de ressources pour le faire.
- Retirer le point 5.3.3 *Organiser des marches de Jane*, puisque l'organisation relève d'autres organismes.
- Analyser davantage le point 5.3.4 *Réaliser un projet de carte interactive sur le patrimoine bâti* avec M. Fiset de la Ville de Québec.
- Finalement, changer le titre 2017-2018 pour 2018-2019.

M^{me} Marie-Christine Boulanger fera les ajouts et corrections au document et le transmettra aux membres du Conseil.

➤ **Suivi de la conférence sur la gestion des matières résiduelles**

La présentation est faite par M. Yvan Lajoie qui a participé à *l'atelier de travail pour l'élaboration du plan de mise en œuvre du plan métropolitain de gestion des matières résiduelles* (vidanges et recyclage). L'invitation avait été faite par la *Division de la gestion de la collecte des matières résiduelles* de la Ville de Québec. Un membre de chaque conseil était invité à participer. L'atelier a eu lieu à Expo-Cité.

La *Loi sur la qualité de l'environnement* oblige la communauté urbaine de la Ville de Québec à réviser son plan métropolitain de gestion des matières résiduelles pour 2017-2021. Une banque d'actions à faire a été constituée après un sondage auprès de 5 000 personnes de l'agglomération urbaine de Québec et des villes de l'Ancienne Lorette et de Saint-Augustin de Desmaures. L'atelier de travail portait sur les critères qui permettraient de sélectionner des actions parmi les 400 dénombrées par le sondage.

La première étape, réalisée par petits groupes, portait sur l'examen des problématiques. La seconde, en plénière, identifiait les principales problématiques ainsi que les solutions et les impacts sur l'environnement de chacune d'elles. Le résumé ou la synthèse de l'atelier est encore en préparation à la Ville de Québec.

➤ **Page Facebook et blogue « Saint-Sacrement illustré »**

M. Michel Jutras mentionne qu'il a publié hier, le 6 novembre, un neuvième article sur le blog. L'article porte sur la villa Rosewood, une résidence qui se trouvait, à la fin du 19^e siècle, sur le domaine Bellevue.

Par ailleurs, en collaboration avec le Service de placement de l'Université Laval, M. Jutras a publié une offre de services pour laquelle six candidatures ont été reçues. Deux candidats ont été retenus et rencontrés en entrevue. M. Jutras suggère de retenir la candidature de M. Rémy Guertin, un chercheur aguerri ayant plusieurs publications à son actif. Les six publications à faire pourraient être prêtes au début de décembre. M. Jutras transmet le contrat à M. Antoine Boivin-Paquet, président, pour signature.

RÉSOLUTION 17-CA-30

Concernant l'attribution d'un contrat de recherches dans le cadre du projet Initiative Saint-Sacrement Illustré

SUR PROPOSITION DE M. Gabriel Clairet, DUMENT APPUYÉE PAR M. Laurent Aubin, IL EST RÉSOLU d'accorder un contrat à M. Rémy Guertin pour la réalisation de six mandats de recherche, à raison de 325 \$ chacun, dans le cadre du projet Initiative Saint-Sacrement Illustré. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

M^{me} Anne Pelletier nous informe qu'aucune autre demande de projet d'Initiative ne pourra être obtenue dans les prochains six mois.

➤ **Traverses piétonnes**

M^{me} Marie-Christine Boulanger dépose un document qu'elle a préparé, intitulé *Projet pilote, Passages piétonniers en 3-D, Quartier Saint-Sacrement*. Une présentation [vidéo](#) est faite pour résumer en quoi consiste les passages piétonniers en 3D. Un [article](#) a également paru sur le sujet dans le Soleil du samedi 4 novembre.

M^{me} Boulanger souhaiterait que la Ville de Québec procède à l'essai de tels passages piétonniers. Elle suggère deux endroits, soit sur le boulevard de l'Entente, à l'extrémité Est du Centre des loisirs Saint-Sacrement, soit à l'intersection des rues Samuel-Holland et Barrin, près du YWCA.

M^{me} Pelletier suggère de faire parvenir un document à la Ville de Québec. M^{me} Boulanger est mandatée pour étoffer le présent document et effectuer des démarches pour créer un éventuel partenariat avec le YMCA et le Centre des loisirs Saint-Sacrement.

17-07-06 Période du conseiller municipal

Au nom du Conseil, M. Antoine Boivin-Paquet, président, félicite M. Yvon Bussièrès pour sa réélection comme conseiller municipal. M. Bussièrès, qui en est à son 7^e mandat, se dit très heureux de sa réélection. La lutte a été difficile, notamment parce que, à titre de candidat indépendant, M. Bussièrès n'avait aucune visibilité médiatique. Pour suppléer, 13 000 dépliantes ont été distribués par la poste dans le quartier. M. Bussièrès remercie le conseil ainsi que la population du quartier pour sa réélection.

Il n'y a pas eu de conseil d'arrondissement, ni de conseil de Ville en novembre, en raison des élections. À la suite de ces élections, deux nouveaux conseillers siégeront au Conseil d'arrondissement.

M. Bussièrès mentionne que le déplacement de la maison Ross, à la Cité Verte, a débuté. Le sous-sol sera consacré au jardin communautaire. La vocation des étages n'est pas encore connue. M. Jutras mentionne qu'il serait intéressant que le conseil de quartier puisse y avoir un bureau.

17-07-07 Deuxième période de questions et commentaires du public

Aucune question ni commentaire.

17-07-08 Trésorerie

➤ **Paiement de la secrétaire de rédaction**

RÉSOLUTION 17-CA-31

Concernant le paiement des frais de secrétariat pour la rencontre du 7 novembre 2017

SUR PROPOSITION DE M^{me} Marie-Christine Boulanger, DUMENT APPUYÉE PAR M. Yvan Lajoie, IL EST RÉSOLU de payer la facture de 85 \$ pour la rédaction du compte-rendu du 7 novembre 2017, et d'émettre un virement du même montant à l'ordre de M^{me} Jocelyne Séguin. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

➤ **Autres dépenses et paiements à autoriser**

Aucune dépense, ni paiement à autoriser.

➤ **État des revenus et des dépenses et solde bancaire**

470 \$ pour le compte courant, 2 010 \$ pour le projet Initiative et 511 \$ pour la mobilité durable, pour un total de 2 991 \$.

17-07-09 Information et correspondance

M^{me} Pelletier a fait parvenir au conseil le courriel de M^{me} Manon Lebel, adjointe administrative de M. Daniel Lessard, directeur du Service de l'ingénierie, daté du 1^{er} novembre, concernant la résolution [17-CA-07](#) relative à la sécurité des piétons lors de travaux publics. M. Antoine Boivin-Paquet en fait lecture. La réponse est décevante parce qu'elle demeure théorique, on ne sent pas le lien avec la résolution. À ce jour, rien n'a changé en ce qui concerne les travaux effectués sur le boulevard René-

Lévesque. De nombreuses lacunes sont également notées au sujet de la réfection actuelle des trottoirs du boulevard de l'Entente, devant le Centre des loisirs Saint-Sacrement.

M. Antoine Boivin-Paquet fera suivre le courriel à M. Mc Kay et préparera une réponse pour M. Lessard, en collaboration avec les membres du conseil.

17-07-10 Divers

M^{me} Anne Pelletier rappelle qu'il y aura une formation sur l'urbanisme, le jeudi 23 novembre, au parc Victoria. Elle fera parvenir un rappel aux membres une semaine à l'avance.

M. Antoine Boivin-Paquet mentionne qu'on a également reçu une pétition concernant le stationnement des condominiums Bonne Entente sur le boulevard de l'Entente. M. Yvon Bussièrès mentionne que la pétition est déjà en traitement auprès de la Ville. Les immeubles ne sont pas dans la zone 6 de stationnement. Des vignettes avaient déjà été attribuées mais la Ville a refusé de les renouveler. M. Yvon Bussièrès reviendra sur le sujet après le conseil d'arrondissement du 27 novembre prochain.

17-07-11 Levée de l'assemblée

*SUR PROPOSITION DE M. Antoine Boivin-Paquet D'UNEMENT APPUYÉE PAR M. Yvan Lajoie, IL EST RÉSOLU de lever l'assemblée à 20 h 55.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.*

Signé

M. Antoine Boivin-Paquet
Président

Signé

M. Yvan Lajoie
Secrétaire

PROCÈS-VERBAL

Huitième assemblée régulière de l'année 2017, du conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Sacrement, tenue le mardi 5 décembre 2017 à 19 h, au Centre des loisirs Saint-Sacrement, 1360, boulevard de l'Entente.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

M. Antoine Boivin-Paquet	Président
M. Yvan Lajoie	Secrétaire
M. Gabriel Clairet	Trésorier
M ^{me} Marie-Christine Boulanger	Vice-présidente
M. Kevin Bouchard	Administrateur
M. Michel Jutras	Administrateur
M. Denis Jean	Administrateur
M ^{me} Sylvie Fournier	Administratrice
M. Laurent Aubin	Administrateur

Membre sans droit de vote :

M. Yvon Bussières	Conseiller municipal, district de Montcalm-Saint-Sacrement
-------------------	--

ABSENCE :

M ^{me} Danièle Grondines	Administratrice
-----------------------------------	-----------------

AUTRES PRÉSENCES :

M ^{me} Anne Pelletier	Conseillère en consultations publiques, Arrondissement Cité-Limoilou, Ville de Québec
M ^{me} Jocelyne Séguin	Secrétaire de rédaction

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 2 personnes assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

17-08-01	Ouverture de l'assemblée	19 h 00
17-08-02	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 05
17-08-03	Adoption et suivis du procès-verbal du 7 novembre	19 h 10
17-08-04	Première période de questions et commentaires du public	19 h 15
17-08-05	Suivi des dossiers et projets en cours	19 h 25
	➤ Plan d'action du conseil de quartier	
	➤ Suivi de la formation sur l'urbanisme	
	➤ Projet de Règlement sur la participation publique	
	➤ Page Facebook et blogue « Saint-Sacrement illustré »	
	➤ Bibliothèque de quartier	
	➤ Projet-pilote de passages piétonniers 3D	
	➤ Budget de projet d'initiative	
17-08-06	Période du conseiller municipal	20 h 00
17-08-07	Deuxième période de questions et commentaires du public	20 h 15
17-08-08	Trésorerie	20 h 30

	➤ Paiement de la secrétaire de rédaction	
	➤ Autres dépenses et paiements à autoriser	
	➤ État des revenus et des dépenses et solde bancaire	
17-08-09	Information et correspondance	20 h 45
17-08-10	Divers	21 h 00
	➤ Rédaction du rapport annuel 2017	
	➤ États financiers 2017	
	➤ Dîner de Noël du Réseau Entraide Saint-Sacrement	
17-08-11	Levée de l'assemblée	21 h 15

Procès-verbal

- 17-08-01 Ouverture de l'assemblée**
M. Antoine Boivin-Paquet, président, ouvre la réunion, qui a quorum à 19 h.
- 17-08-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour**
Ajout des points Projet de règlement, Bibliothèque de quartier, Projet-pilote de passages piétonniers 3D et Budget de projet d'initiative dans *Suivi des dossiers et projets en cours*. Ajout de Dîner de Noël du Réseau Entraide Saint-Sacrement dans *Divers*.
SUR PROPOSITION DE M. Antoine Boivin-Paquet, DUMENT APPUYÉE PAR M^{me} Marie-Christine Boulanger, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que modifié. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.
- 17-08-03 Adoption et suivis du procès-verbal du 7 novembre**
SUR PROPOSITION DE M. Gabriel Claret, DUMENT APPUYÉE PAR M. Laurent Aubin, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 7 novembre 2017, tel que proposé. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.
- 17-08-04 Première période de questions et commentaires du public**
Aucune question ni commentaire.
- 17-08-05 Suivi des dossiers et projets en cours**
- **Plan d'action du conseil de quartier** : M^{me} Marie-Christine Boulanger a fait parvenir la version corrigée aux membres du conseil. Elle la fera parvenir à M^{me} Anne Pelletier pour publication sur le site de la Ville et envoi à la liste des abonnés. Il y aura également un lien vers le document sur la page Facebook du conseil de quartier.
 - **Suivi de la formation Initiation à l'urbanisme** : M^{me} Marie-Christine Boulanger fait un bref compte-rendu de la formation de deux heures sur l'urbanisme à laquelle elle a assisté le 23 novembre dernier. Elle a trouvé la formation très intéressante et très dense. Elle remet des copies du «PowerPoint» aux membres du conseil. M. Yvan Lajoie a également apprécié la formation, mais suggère de la scinder en trois ou quatre parties et de la rendre plus dynamique, plus pratique et mieux adaptée aux besoins des membres des conseils de quartier. M^{me} Anne Pelletier transmettra ces commentaires à l'équipe de formation.
 - **Règlement sur la participation publique** : À la suite de la formation, M^{me} Marie-Christine Boulanger a été informée que le projet de *Règlement sur la participation publique en matière d'aménagement et d'urbanisme* était disponible. Elle en a pris connaissance. Une réunion des conseils de quartier pour traiter de ce sujet est prévue le 11 décembre prochain. Les commentaires, s'il y a lieu, doivent être transmis avant le 29 décembre.
- M. Gabriel Claret a pris connaissance du Règlement et mentionne que le rapport de l'Institut du Nouveau-Monde (INM) faisait état, en février dernier, de plusieurs failles dans le processus référendaire de la Ville de Québec. Ce document a pu influencer la rédaction du projet de Règlement par le ministère. Ce Règlement est très général et procédurier. Ce qui est important,

c'est ce que la Ville de Québec fera une fois que le Règlement sera adopté : quand va-t-elle réviser le règlement sur sa politique de consultation publique et quel rôle va-t-elle confier aux conseils de quartier, etc.

M^{me} Marie-Christine Boulanger se dit intéressée à commenter le Règlement et à participer à la rencontre du 11 décembre. Elle fera un suivi, par courriel, pour l'approbation éventuelle des commentaires communs par le Conseil de quartier Saint-Sacrement, avant le 30 décembre.

M. Yvon Bussièrès fait un rappel sur l'origine du processus référendaire et des conseils de quartier dans la Ville de Québec.

- **Page Facebook et blogue « [Saint-Sacrement illustré](#) »** : M. Michel Jutras mentionne que des photos sont publiées régulièrement sur la page «Facebook» du conseil de quartier. L'interaction avec les gens se développe.

M. Antoine Boivin-Paquet mentionne la publication d'un sondage sur l'opportunité d'une librairie-café à la place de l'ancien *Thaï Express*. M. Denis Jean mentionne que le sondage a déjà paru, il y a un mois, sur le site des gens d'affaires du quartier. C'est une bonne façon de connaître les besoins et les opinions des gens du quartier et d'éviter bien des désagréments lorsqu'on veut établir un nouveau commerce.

Finalement, M. Jutras mentionne la publication sur le blogue, le 4 décembre, d'un excellent texte de M. Rémi Guertin portant sur le premier campus de l'Université Laval, antérieurement au Cégep François-Xavier-Garneau.

- **Bibliothèque de quartier** : M. Boileau dépose une facture de 95 \$ pour la reproduction de documents à déposer dans la bibliothèque de quartier. Il y a actuellement 75 documents du conseil de quartier dans la bibliothèque. Il remet aux membres la liste des documents qu'il faudrait se procurer pour compléter la bibliothèque. Ces documents sont actuellement sur le site de la Ville de Québec, mais la version papier n'est pas disponible.

Luc Lafontaine, ancien président du Conseil de quartier et professeur de sociologie au Cégep Garneau, a fait une enquête sur le sentiment de sécurité des aînés dans le quartier auprès des résidents du Samuel Holland et du Gibraltar. Il est disponible pour présenter les résultats de l'étude auprès du conseil de quartier. M. Denis Jean précise que les deux résidences concernées sont parmi les plus sécurisées du quartier. Les réponses auraient été différentes si des résidents des HLM du quartier avaient répondu au même sondage. L'enquête devrait se poursuivre. M. Antoine Boivin-Paquet contactera M. Lafontaine au début de l'année prochaine.

M. Boileau souhaite trouver un remplaçant ou une remplaçante pour s'occuper de la bibliothèque du quartier afin d'assurer la relève et la continuité du projet.

- **Projet-pilote de passages piétonniers 3D** : M^{me} Marie-Christine Boulanger a modifié légèrement le document qu'elle a présenté lors de la précédente assemblée. Elle a ajouté le nombre d'habitants des villes qui ont fait l'essai des passages piétonniers en 3D. Elle a aussi ajouté des données concernant les accidents piétonniers et cyclistes dans le quartier. Elle dépose un projet de lettre à l'attention de M. Marc Des Rivières, de la Ville de Québec.

M. Yvon Bussièrès mentionne que cette nouvelle signalisation pourrait entrer en conflit avec le Code de sécurité routière existant puisqu'elle n'est pas homologuée. Il demande s'il y a eu un exercice législatif dans les villes qui l'ont essayé. M^{me} Marie-Christine Boulanger n'a pas cette information, mais elle mentionne qu'il s'agit d'un projet-pilote et que l'expérience démontre une diminution des accidents à l'endroit où ce type de passages a été installé, ce qui indique que la signalisation est efficace même si elle n'est pas encore dans les normes.

M^{me} Anne Pelletier suggère des modifications à la lettre : inverser le deuxième et le troisième paragraphe de la lettre; ajouter que les deux passages piétonniers sont très fréquentés et surtout problématiques; retirer son nom des personnes en copie et ajouter celui de M^{me} Geneviève Hamelin, présidente de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou.

M. Gabriel Clairet suggère de reprendre la lettre en en faisant une démarche citoyenne que le conseil de quartier appuie. Il s'ensuit un questionnement sur qui est porteur du projet, qui sera signataire de la lettre et quelles sont les résolutions requises si le Centre des Loisirs Saint-Sacrement (CLSS) et le YMCA sont porteurs. M^{me} Marie-Christine Boulanger trouve cette façon de procéder beaucoup plus lourde. M^{me} Sylvie Fournier suggère que les organismes soient collaborateurs plutôt que porteurs, sans qu'il soit nécessaire d'obtenir une résolution de leur conseil d'administration. M. Michel Jutras et M. Gabriel Clairet ajoutent qu'il faudrait nuancer la lettre afin de ne pas minimiser les autres problématiques routières du quartier mentionnées dans le plan local de mobilité durable.

M^{me} Marie-Christine Boulanger reformulera la lettre et la transmettra par courriel aux membres du conseil pour commentaires. Elle souhaite, si possible, transmettre les documents à la Ville de Québec avant Noël.

- **Budget de projet d'initiative** : M. Kevin Bouchard s'interroge sur l'[information](#) parue dans «Mon Quartier » sur le gel des budgets d'initiative des conseils de quartier pendant six mois.

M^{me} Anne Pelletier mentionne qu'il n'y pas de gel ni de moratoire à proprement parler. Les demandes de projet peuvent être déposées et seront traitées selon les critères et la grille connus. Le traitement toutefois pourrait être plus long en raison de la réorganisation administrative.

17-08-06 Période du conseiller municipal : M. Yvon Bussièrès mentionne qu'il n'y a rien eu concernant le quartier Saint-Sacrement au conseil municipal du 4 décembre. Par contre, à celui du 20 novembre 2017, il y a eu proposition de [modification](#) au plan directeur afin d'augmenter la superficie d'espace de bureaux permise au collège Bellevue. M. Gabriel Clairet demande si la modification proposée n'est pas en contradiction avec le plan d'aménagement d'ensemble (PAE Bellevue). M. Bussièrès vérifiera si le PAE Bellevue a été abrogé ou non. Au Conseil d'arrondissement du 27 novembre, il y a eu dépôt de la pétition des copropriétaires des condominiums Bonne Entente concernant l'abolition d'un droit acquis de stationnement sur rue (vignette). Un montant de 15 965 \$ a été alloué au Centre des Loisirs Saint-Sacrement à titre d'ajustement au montant de la compensation financière dans le cadre du Programme Vacances-Été 2017. Le prolongement de deux ans du permis de stationner des autobus du Réseau de Transport de la Communauté urbaine de Québec (RTC) au coin du boulevard Charest et de la rue Saint-Sacrement a été adopté. La réserve émise par le conseil de quartier Saint-Sacrement qui suggérait de trouver des solutions pour minimiser les impacts de ce prolongement a été inscrite au [sommaire décisionnel](#) et le RTC en est informé. Par ailleurs, la réorganisation des services de la Ville dans les divers arrondissements pour maximiser l'utilisation des ressources humaines est toujours en cours et devrait se poursuivre d'ici la fin de 2018.

17-08-07 Deuxième période de questions et commentaires du public
Aucune question ni commentaire.

17-08-08 Trésorerie

- **Paiement de la secrétaire de rédaction**

RÉSOLUTION 17-CA-32

Concernant le paiement des frais de secrétariat pour la rencontre du 5 décembre 2017

SUR PROPOSITION DE M. Gabriel Clairet, D'UNEMENT APPUYÉE PAR M^{me} Marie-Christine Boulanger, IL EST RÉSOLU de payer la facture de 85 \$ pour la rédaction du compte-rendu du 5 décembre 2017, et d'émettre un virement du même montant à l'ordre de M^{me} Jocelyne Séguin. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

➤ **Autres dépenses et paiements à autoriser**

RÉSOLUTION 17-CA-33

Concernant le paiement de la reprographie de documents pour la bibliothèque de quartier

SUR PROPOSITION DE M. Laurent Aubin, D'UNEMENT APPUYÉE PAR M. Michel Jutras, IL EST RÉSOLU de payer la facture de 95 \$ pour la photocopie de documents à déposer dans la bibliothèque de quartier. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

➤ **État des revenus et des dépenses et solde bancaire**

Actuellement, 382 \$ dans le compte courant, 2 010 \$ pour le projet Initiative et 511 \$ pour la mobilité durable, soit 2903 \$ au total

Avec les dépenses autorisées, le solde au 31 décembre sera de 202 \$ pour le budget de fonctionnement.

17-08-09 Information et correspondance

M. Antoine Boivin-Paquet a reçu une réponse de M. Paul MacKay concernant la sécurité des voies piétonnes. Il en fera le suivi.

M^{me} Anne Pelletier revient sur la résolution du [17-CA-28](#) visant à connaître les intentions de la Ville de Québec par rapport aux parcs du quartier Saint-Sacrement. Le Parc Saint-Martyrs fait l'objet d'un entretien régulier (tapis de terrain, déversement d'eau à suivre, paillis, graffitis). Le parc Saint-Sacrement a fait l'objet d'un réaménagement dans la section est. Ces travaux se sont terminés en octobre (parc pour enfants). Par ailleurs, il n'y aura pas d'élagage dans la bordure forestière parce que le terrain est en pente forte et qu'il s'agit d'une propriété privée. Concernant le terrain de soccer, il n'y a pas de drain parce que ce n'est pas, officiellement, un terrain de soccer, mais un espace gazonné. Il y aura consultation, au début 2018, sur l'aménagement de jeux d'eaux dans le parc dont l'installation est prévue pour 2019. Concernant l'éclairage jugé déficient, des travaux ont été prévus par la Ville, mais ils sont planifiés pour 2020.

La prochaine réunion du conseil est prévue le 16 janvier. L'endroit sera confirmé plus tard. M^{me} Danièle Grondines s'excuse auprès des membres du Conseil de ne pouvoir être présente à cette assemblée du Conseil, et ce, pour des raisons d'ordre professionnel. Comme ce sera une troisième absence consécutive aux réunions du conseil pour M^{me} Grondines, les membres du conseil conviennent de tenir, malgré tout, la réunion le 16 janvier 2018, et de maintenir M^{me} Grondines dans ses fonctions au Conseil de quartier Saint-Sacrement, et ce, malgré ce qu'exigerait une stricte observance du règlement.

17-08-10 Divers

➤ **Rédaction du rapport annuel 2017**

La rédaction du rapport ne sera pas personnalisée, comme par les années passées. La section relative aux consultations publiques sera sous la responsabilité de M^{me} Anne Pelletier. M. Antoine Boivin-Paquet fait, de mémoire, la liste des thèmes à traiter. Un gabarit sera transmis aux membres afin qu'ils complètent leur section. Le rapport doit être soumis à M^{me} Pelletier avant la fin janvier 2018 afin d'en assurer la reproduction par la Ville de Québec.

➤ **États financiers 2017**

➤ **Dîner de Noël du Réseau Entraide Saint-Sacrement**

M. Denis Jean mentionne que le dîner de Noël du Réseau Entraide Saint-Sacrement aura lieu ce vendredi 8 décembre. M. Antoine Boivin-Paquet y assistera.

Le Réseau Entraide Saint-Sacrement regroupe une trentaine d'organismes communautaires du quartier. Le Centre des Loisirs Saint-Sacrement y collabore. L'objectif du réseau est de briser l'isolement social et de venir en aide aux personnes démunies (cuisine collective, popote mobile, comptoir alimentaire, etc.). L'objectif est également de prendre en charge, dans un avenir rapproché, les personnes du quatrième âge (80 ans et plus).

17-08-11 Levée de l'assemblée

*SUR PROPOSITION DE M. Antoine Boivin-Paquet, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Kevin Bouchard, IL EST RÉSOLU de lever l'assemblée à 21 h 26.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.*

Signé

M. Antoine Boivin-Paquet
Président

Signé

M. Yvan Lajoie
Secrétaire